LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 357 / 15 F

SEPTEMBRE / GWENGOLO 1993

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

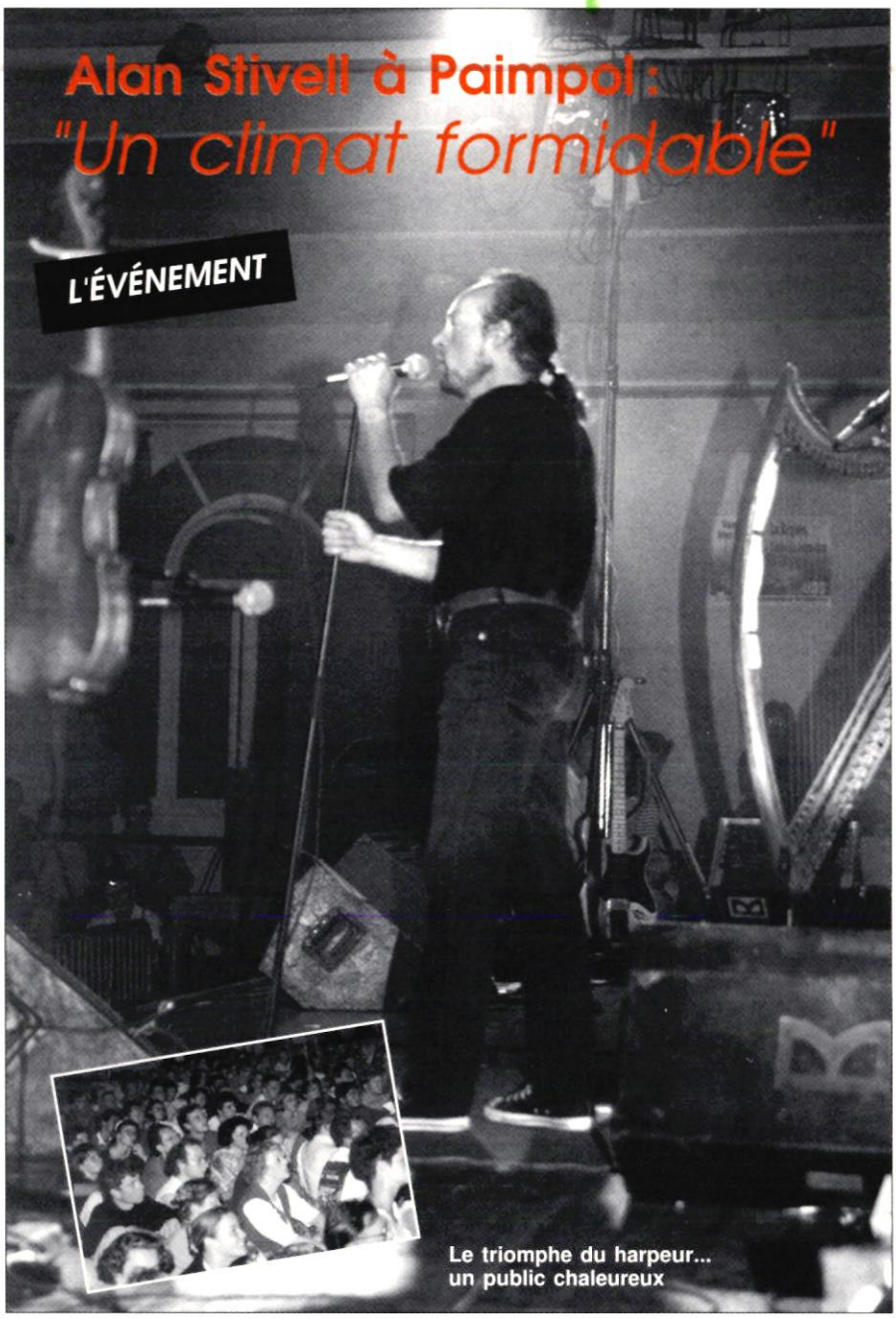


UNE FLEUR DANS LE JARDIN DU MONDE

POBL VREIZH

Alan Stivell à Paimpol : "Un climat formidable"

L'ÉVÉNEMENT



Le triomphe du harpeur... un public chaleureux

En trois mots, Alan Stivell a résumé la soirée UDB du 14 août dernier à Paimpol. Une soirée dont il était la vedette après que le groupe "Kenwean" ait su avec talent faire patienter un public chaleureux et réceptif (plus de 1.200 personnes). Pour Alan, ce fut un véritable triomphe. A l'issue de plus de deux heures de concert et après trois ou quatre rappels, Jean-Marc Ligny l'a rencontré. Alan Stivell était "fatigué, mais content...".

Jean-Marc Ligny : Alan Stivell, c'est la 4e fois que tu viens jouer à Paimpol, y a-t-il une raison particulière à cela ?

Alan Stivell : Eh bien, d'une part Pierre Morvan et les gens de l'UDB de Paimpol sont devenus des amis pour moi, et puis surtout j'aime à Paimpol ce côté amical avec le public, ce climat formidable, ce partage de bonnes vibrations entre le public et les musiciens, qui fait qu'on se sent soutenu pour donner à chaque fois le meilleur de nous-mêmes.

Jean-Marc Ligny : J'ai remarqué cependant que le public réagissait beaucoup plus sur tes airs à danser, et réclamait toujours d'anciens succès.

Alan Stivell : C'est normal, c'est un besoin d'extériorisation que seule la danse peut offrir, et le public attend ce qu'il connaît. Cependant même pour des morceaux nouveaux, moins connus ou plus difficiles, j'ai ressenti un climat d'écoute très favorable. Quelle que soit la musique, il y avait un bon feeling qui passait, un échange entre la salle et la scène. C'est ce que j'apprécie avec le public paimpolais : il n'y a pas de ces a-priori intellectuels, cérébraux, que j'ai pu rencontrer ailleurs dans l'Hexagone, concernant une soi-disant pureté de ma démarche, ou le fait que j'utilise des instruments électriques ou une basse rock... A une époque, les gens s'abîmaient dans ce genre de critiques au lieu de simplement prendre leur pied sur la musique qu'ils recevaient.

Jean-Marc Ligny : Justement, dans "The mist of Avalon", ton dernier album, tu conserves cette démarche...

Alan Stivell : Oui, j'ai tenu à mettre les points sur les i. Depuis le début – et surtout depuis l'album "A l'Olympia" – j'ai annoncé clairement que mon style était du rock celtique, une fusion entre l'ancien et le moderne, entre l'internationalisme anglo-saxon et la spécificité celtique. Par la suite on a voulu limiter l'esprit celtique à la musique bretonne traditionnelle, et mes raisons de monter sur scène étaient carrément balayées dans l'esprit des gens ! Mais maintenant ce n'est plus vrai, et grâce à des gens comme Peter Gabriel ou Kate Bush, dont je me sens proche au niveau de la démarche, on s'est rendu compte que chaque culture pouvait s'exprimer dans un cadre international, bénéficier de l'apport d'autres cultures, s'enrichir et enrichir le patrimoine mondial.

Jean-Marc Ligny : A propos de Kate Bush, comment s'est passée ta rencontre avec elle ?

Alan Stivell : D'une façon assez incroyable en fait. Comme j'aime beaucoup ce qu'elle fait, j'avais envie de la rencontrer, mais l'occasion ne se présentait pas, alors j'ai simplement envoyé un mot à sa maison de disques, en me présentant, disant ce que je faisais, pourquoi elle m'intéressait, etc. Le lendemain je reçois chez moi un coup de fil : "Allo, ici Kate Bush". Et elle m'explique qu'elle aussi voulait me rencontrer, et que pendant que je lui écrivais, elle avait demandé à son manager comment elle pouvait joindre Alan Stivell ! En fait nous étions en pleine concordance de feelings...

Jean-Marc Ligny : Un nouveau disque en projet ?

Alan Stivell : Oui, il sort mi-septembre avec pour titre "Again". Bien que les titres de mes albums soient souvent en anglais, je chante très souvent en breton, et j'attache une grande importance à la langue bretonne. Un titre en anglais facilite simplement la diffusion internationale... D'autre part la Bretagne est un pont entre l'Europe continentale et le monde anglo-saxon. Il s'en est fallu de peu, historiquement, que l'on parle anglais ici aussi ! L'archipel celtique, dans son ensemble, est tourné vers le monde anglo-saxon de toute façon. C'est pourquoi je chante aussi en anglais, sur "The mist of Avalon" et sur "Again". Ainsi une grande partie du monde peut écouter mes chan-



Kenwean : une musique à fleur de peau

sons, comprendre leur message, et cela favorise le rayonnement de la culture bretonne et celtique à travers le monde. Ça a toujours été ma démarche, depuis le début, et heureusement maintenant, de plus en plus de gens la comprennent.

(Propos recueillis par Jean-Marc Ligny)

Sommaire

Loreena Mac Kennitt, chanteuse et musicienne canadienne très portée sur la musique celtique, a été présentée à Lorient par Alan Stivell et a séduit une bonne partie du public. Sa photo apparaît sur la "une", accompagnée de la phrase d'un écrivain kurde. Chaque culture est bien en effet "une fleur dans le jardin du monde". Il est seulement dommage que certaines estiment nécessaire de bouffer les voisines pour vivre !

Les problèmes culturels et identitaires sont traités en page 2 (Stivell), 5 (ethnies...), 10 et 11 (le patrimoine maritime) et 26 (10.000 élèves), en plus des pages "spécialisées" de J.J. Monnier. Le lien avec la rubrique "Peuples du Monde" n'a échappé à personne.

L'économie et "la politique" (qui est partout, bien sûr) se retrouvent en 6, 7 et 8 (méfaits et hérésie !...), en 9 (rencontre avec les Verts), en 12 (filière coquillages) et dans l'Édito.

La rédaction regrette de n'avoir pu respecter ses prévisions sur le contenu du dernier numéro. Elle a tenté de compenser ses "oublis" cette fois-ci.

Prélèvements automatiques

Comme tous les journaux, *le Peuple Breton* a intérêt à mettre en place des prélèvements automatiques pour les abonnements. Les lecteurs à budget modeste y trouveront un confort supplémentaire.

Si vous arrivez en fin d'abonnement, demandez un formulaire, s'il vous plaît !

Un abonnement au *PB* est évidemment une Revendication d'Identité Bretonne. Une RIB. Elle peut bien s'accompagner d'un RIB. Pas vrai ? Vous choisirez, évidemment la périodicité : mensuel, trimestriel, annuel.

Souscription

Elle continue. Elle est plus que jamais nécessaire après l'augmentation nouvelle des tarifs postaux en juillet. Participez au journal, à sa diffusion, à son financement et vous travaillerez efficacement à l'information et au rassemblement constructif des Bretons ! Trugarez deoc'h !

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
- tarif minimum : 140 F
- tarif normal : 160 F
- tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
- étranger : 170 F et plus (1)
- étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus

● **Ci-joint le règlement par :**
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

"POBL VREIZH"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

357

Les abonnés dont la bande adresse se termine par ce chiffre sont invités à se réabonner au plus vite. Cela nous aidera à leur éviter une interruption de l'expédition du PB/PV. Merci.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J.J. Monnier ; secrétaire : M. François ; trésorier : Gw. Henry.

Composition et impression : IMPRAM, 22300 Lannion.

– Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Télécopie et téléphone (répondeur) : 97.64.75.47 et 97.21.21.82.

– Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : J.J. Monnier, "Le Peuple Breton", BP 301, Lannion.

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J. Guégan.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 2e trimestre 1993.

POBL VREIZH

Edito

Le pouvoir de l'argent

Un été riche pour les riches

Au début de l'été, l'emprunt Balladur a permis à 1,4 million de citoyens de transférer soixante dix mille francs en moyenne sur un compte rentable.

Dans un deuxième temps, les spéculateurs ont vaincu la résistance du franc, obligeant la Banque de France à sortir de ses réserves des sommes nettement supérieures au montant de l'emprunt "historique" précédent, et montrant ainsi où se trouve le véritable pouvoir.

Pendant ce temps-là, les classes possédantes se préparent à profiter des privatisations d'entreprises nationalisées. Rien ne prouve que ces structures en sortiront renforcées, voire plus créatrices d'emplois, évidemment, mais la question n'est pas là. Il s'agit d'enrichir les riches !

Début août, pour maintenir le moral, on annonce une réforme de l'impôt direct, dès 94, "en faveur des classes moyennes" (façon convenable de camoufler les potes du mur d'argent). En période de chômage massif, d'emplois précaires et autres joyeusetés, voilà une priorité évidente !

Fin août, le "plan Balladur pour l'emploi" n'a qu'une efficacité certaine : donner aux patrons moins de charges et plus de liberté, en affaiblissant encore le pouvoir syndical (et pourtant certains patrons eux-mêmes s'inquiétaient du recul des syndicats !). Commentaire d'*Ouest France* sur le plan : "coûteux et aléatoire" (le 20-8, page 3).

L'argent, partout, de plus en plus

La prise de contrôle des *Dernières Nouvelles d'Alsace* par le groupe Hersant, pourtant profondément endetté, mais soutenu par certaines banques (un hasard), représente évidemment une étape supplémentaire dans le contrôle direct de l'information par le monde de l'argent. Les classes possédantes tiennent avec TF1 un vecteur extraordinaire pour imposer chaque jour une vérité convenablement cuisinée. Elles chasseront néanmoins Hervé Bourges, mis en place par la gauche mondaine,et donc tout à fait récupérable, dans un souci de réduire les espaces de "liberté" à la télé publique. La chasse aux infidèles devrait également se développer à la radio.

Les grandes manœuvres pour le contrôle de l'éducation par l'argent sont parties. L'enseignement représente encore un secteur où des gens persistent à penser de manière autonome, sans référence obligatoire à l'idéologie dominante. Cela ne peut pas durer ! Sous des prétextes variés, dont la fameuse "ouverture", toutes sortes de réformes se mijotent ici ou là, qui tendent à normaliser l'école et à renforcer son rôle sélectif. La création par Pasqua d'une université privée dans son département ne dépare pas la collection.

Le sport n'échappe pas à la règle. Le feuilleton de l'été OM-Valenciennes a éclairé de manière crue les pratiques du sport professionnel. Mais les championnats du monde d'athlétisme, au delà de magnifiques images de compétition ne passent-ils pas eux-mêmes par une multiplication des interventions visibles et pesantes de l'argent (publicités, sponsors, sportifs réduits à l'état de supports publicitaires) en rupture complète avec l'image traditionnelle de l'athlétisme ?

L'argent sale des mafias prend avec la "montée" de la drogue une place croissante dans le monde, y compris celui des affaires, grâce aux banques "compréhensives". La crise italienne donne aux observateurs un peu attentifs, les moyens d'apprécier en gros le niveau atteint dans ce domaine.

Le maintien du Tiers Monde doit également beaucoup à certains décisions des financiers internationaux. C'est l'argent bête et méchant qui tue huit enfants des rues à Rio, mais la mort de faim de cent mille personnes par jour à la surface du globe ne se décide pas par quelques "beaufs" poujadistes de Rio !

L'Europe de l'Est a failli être aidée par la BERD, banque créée dans ce but. Mais Superman Attali, une des images emblématiques des champions français de la solidarité, a lui-même été rongé par la vérole de l'argent roi. Il faut bien dire que ce n'est pas par hasard. La fréquence des histoires d'argent chez les proches de l'Elysée montre bien un climat général...

Les Bosniaques pouvaient se faire trucider. Moins futés que les Koweitiens, ils se sont installés sur un sol non imprégné de pétrole. Pas rentables, on vous dit. Donc nuls. Il ne restait plus qu'à "habiller" convenablement la non-intervention. Cela a été fait, richement, de manière variée.

La Bretagne et l'argent

La question de l'argent est bien au cœur du problème breton, lui aussi.

Fondamentalement, l'économie bretonne souffre de notre éloignement de l'Europe de l'argent : elle est en gros exclue des zones où s'accumulent les activités à fortes marges et les fortunes. Chacun sait depuis longtemps que le monde de l'argent lui accorde seulement le rôle de réserve touristique pour lequel il se prépare à investir. D'autant plus que la population locale, fragilisée économiquement, privée par l'émigration de la majorité de ses éléments les plus jeunes et plus dynamiques, s'intégrera à sa démarche dans la docilité, voire le cofinancement et les cadeaux sous forme de terrains et de sites.

Écrasez-vous les Breizhous ! Vive les marinas et les golfs. C'est plus propre.

La crise économique générale s'accompagne cette année en Bretagne de deux facteurs aggravants : les menaces sur la pêche et sur l'agriculture. Deux secteurs économiques où les Bretons ont manifesté leur volonté et leur capacité à "s'accrocher" de manière autonome, mais qui n'intéressent pas le pouvoir parisien, entre autres.

La Bretagne se trouve donc à un tournant. Dispose-t-elle d'un ensemble suffisamment solide de défenseurs déterminés, compétents et responsables, pour faire face au mur de l'argent ? Voilà une vraie question.

Dans cette situation grave, à chacun de choisir : ou bien rester sur la touche, dans la résignation ou la fuite, ou bien se battre.

MINORITÉS, ETHNIES ET NATIONS

Le drame des minorités est partagé par l'humanité entière tant il est vrai qu'on est toujours le minoritaire de quelqu'un. La minorité telle que nous l'entendons ici n'est pas nécessairement le groupe en situation d'infériorité numérique, quoique ce cas de figure soit le plus fréquent, mais la communauté soumise à domination et discriminée en raison de ses particularités apparents ou revendiquées qui peuvent être ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses.

Des facteurs psychologique, historique et économique

Le facteur psychologique est inhérent à la nature de l'homme et à l'histoire de l'humanité. De tout temps et en tout lieu l'altérité visible ou revendiquée a représenté un danger potentiel pour celui qui la ressent, danger pour son intégrité physique (phobie des "sangs mêlés") ou morale (fantasme de la dégénérescence). Ce danger est encore plus vivement ressenti quand des préjugés ont été véhiculés de génération en génération. L'Autre est alors le souffre-douleur, l'exutoire et, en période de difficultés matérielles, l'ennemi. D'une façon générale plus les manifestations de l'altérité sont évidentes (couleur de peau, religion, mœurs, langue), plus grave est la discrimination qui s'exerce envers la minorité.

Dans les périodes de crise économique et de tensions sociales les risques de conflits et de préjudices envers les minorités seront aggravés s'il y a des précédents historiques. Bien souvent des falsificateurs réécriront l'histoire ou la déformeront dans le but de démontrer la responsabilité de la communauté visée dans les périodes de déclin. Inversement ces falsificateurs magnifieront l'histoire de leur groupe en recourant abondamment au thème de la "pureté originelle". L'histoire devient alors une arme dont on se sert pour justifier les discriminations ou les agressions. L'agresseur se considère toujours en situation de "légitime défense", soit qu'il se venge d'une agression passée, soit qu'il anticipe sur une agression future. L'histoire est un facteur prépondérant dans les comportements paranoïaques collectifs.

Le facteur économique n'est pas le moindre et peut jouer dans deux contextes : un contexte de concurrence économique ou un contexte d'expansion. Dans un contexte de concurrence le groupe visé par les mesures de discrimination ou les agressions est accusé de détenir abusivement certains privilèges économiques et sociaux ou, plus simplement, de jouir des mêmes droits que la majorité. Dans un contexte d'expansion la minorité est victime de la mise en exploitation de certaines matières premières sur les territoires qu'elle occupe. Cette forme d'agression est vivement ressentie par les peuples indigènes dont le mode de vie est intimement lié à leur environnement naturel. Au-delà du préjudice matériel, l'atteinte à l'environnement est ressentie comme une agression physique et morale. Il est significatif que les organisations qui se chargent de défendre les droits des peuples indigènes aient lié le droit à l'autodétermination à la protection de l'environnement.



Un facteur politique : l'Etat-Nation à vocation unitaire

Le facteur politique réside dans la mondialisation d'un mode de gouvernement, initialement réservé à l'Europe, qui ne tolère guère la coexistence de communautés différentes : l'Etat-Nation.

Le concept d'Etat-Nation est né en Europe occidentale, à la fin du Moyen-Age de l'ère chrétienne, à la cour des rois de France et d'Angleterre. L'Etat, c'est-à-dire la puissance régalienne (pouvoir de battre monnaie, de lever des armées et de rendre la justice), y a précédé dans le temps la Nation, c'est-à-dire la communauté des sujets (au temps des monarchies absolues) puis la communauté des citoyens ; l'Etat commandant à la Nation. L'Etat-Nation est donc une construction idéologique de laquelle ont découlé des guerres fratricides, des conquêtes territoriales et des empires coloniaux antagonistes. L'Etat-Nation ne répondant à aucun critère ethnique ou religieux, les conquêtes territoriales et la soumission de nouvelles populations à l'autorité de l'Etat central trouvaient leur justification, aux yeux du pouvoir politique, dans des exigences de sécurité (protection des frontières), des impératifs économiques (contrôle sur la matières premières) ou une mission universelle (évangéliser les âmes ou "éveiller les consciences").

L'Angleterre et la France, mais aussi l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont perdu leurs empires coloniaux. Et le dernier empire en Europe, l'empire soviétique, vient de disparaître. Mais les anciennes colonies ont hérité des empires auxquels elles se trouvaient soumises le concept d'Etat-Nation et l'ont appliqué rigoureusement. C'est ainsi que d'autres concepts qui lui sont liés comme "l'intégrité territoriale" et "la

Suite page 6

souveraineté nationale" (1) sont devenus les principes de gouvernement des nouveaux Etats. Le paradoxe de l'ère post-coloniale que nous vivons est bien celui-là : les anciennes colonies ont reproduit le mode de gouvernement duquel elles avaient voulu s'affranchir.

Or l'Etat-Nation, s'il fut pensé par ses concepteurs en dehors de toute considération ethnique ou religieuse ainsi que nous l'avons vu, s'est trouvé rapidement confronté aux difficultés d'administrer une population hétérogène par la langue, les comportements religieux ou les mœurs. A de rares exceptions sa réponse fut partout la même : exalter l'homogénéité nationale car qui dit Etat-Nation dit Etat unitaire. Un Etat, une souveraineté, une nation, une patrie, un peuple, une langue, une culture, une histoire... L'Etat-Nation n'admet pas l'altérité dans ses manifestations extérieures, dans l'espace public. Dès lors le refus de ce qui est "autre", c'est-à-dire non conforme au ressortissant-modèle voulu par l'Etat, peut s'exprimer de deux façons : une exclusion physique ou une exclusion mentale. L'exclusion physique peut se manifester par des déplacements de population, des expulsions ou une élimination, c'est le crime de génocide. Cette "solution" est caractéristique des Etats totalitaires. L'exclusion mentale se manifeste par une politique d'assimilation qui consiste à briser la solidarité et la cohérence du groupe minoritaire en empêchant ou en limitant ses possibilités d'expression collective à l'école, dans les médias, dans les administrations, devant la Justice, etc. La politique d'assimilation est caractéristique des Etats-Nations libéraux qui ne reconnaissent que des droits individuels, ce qui est une façon insidieuse d'imposer aux minorités la culture et le mode de vie dominants.

De l'Etat-Nation à l'Ethnie-Etat

Avec l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des peuples et des groupes minorisés de plus en plus nombreux s'opposent, pacifiquement ou violemment, à la logique unitariste des Etats-Nations auxquels ils sont soumis. Mais un processus semblable à celui qui s'est déroulé dans les anciennes colonies des empires européens semble se reproduire : certaines minorités nationales s'approprient le discours unitariste pour justifier la création d'Etats ethniquement homogènes, ce que l'on pourrait appeler des "Ethnie-Etat" car dans ce cas ce n'est plus l'Etat qui détermine la Nation mais l'ethnie qui justifie l'Etat. Avatar de l'Etat-Nation, l'Ethnie-Etat lui emprunte la logique exclusive de l'homogénéité et le discours théorique, éloigné du réel, sur l'indépendance et la souveraineté.

Les politiques de "purification ethnique" relèvent de cette stratégie de rejet de l'autre et d'enfermement qui est d'autant plus irrationnelle qu'elle ne tient aucun compte du lendemain. L'agresseur oublie que l'ennemi d'aujourd'hui sera demain son voisin et qu'il lui faudra trouver les moyens de cohabiter.

Plus que jamais la coexistence pacifique de communautés différentes passe par une désacralisation des frontières, une démythification de la Nation, une relativisation de l'Etat. Et cette œuvre de salubrité mondiale ne peut se concevoir qu'à travers des modes d'organisation de type fédéral où la différence, acceptée et valorisée sans être exacerbée, n'est plus pensée comme un handicap mais vécue comme un atout.

Christian GUYONVARC'H
Membre du Groupement pour les Droits des Minorités

(1) La "souveraineté nationale" est un concept hybride qui doit tant aux monarchies absolues qu'aux révolutions bourgeoises de la fin du XVIII[e] et du XIX[e] siècle de l'ère chrétienne, la théorie voulant que les citoyens se soient substitués à Dieu comme source de la souveraineté mais la réalité laissant apparaître qu'une oligarchie élue (ou un pouvoir illégitime) a succédé au monarque pour l'exercer. Ce concept entretient le mythe d'une Nation incréée et éternelle. La Nation est alors objet de dévotion et source de comportements irrationnels.

IFFIG a apprécié les reportages des championnats d'athlètes de Stuttgart, à la fois pour le sport et pour le niveau comique atteint par les commentaires de la télé française. Après un tel déluge de chauvinisme, Milosévic va finir par passer pour un tiède. Ceux qui peuvent repasser la cassette de la finale du 200 féminin, avec Marie-Jo Pérec, à leurs copains feront, d'après Iffig, une bonne chose, d'autant plus que l'athlète concernée admettait sportivement sa défaite et refusait manifestement de tomber dans le délire !

MÉFAITS DE LA

L'économie est globale, planétaire. Ce mondialisme économique prétend propager une universalité des modèles de développement basée, libéralisme oblige, sur l'échange généralisé des marchandises et de l'argent. En fait, il ne produit qu'accroissement des inégalités entre Nord et Sud et au sein même des sociétés libérales développées. Trois bouleversements majeurs doivent être mis en lumière pour mieux comprendre la véritable nature du libéralisme économique : désormais l'économie marche contre la société ; la relation entre l'économique, le culturel et le politique a changé ; de l'économie industrielle on est passé à l'économie tertiaire.

Le libéralisme ou l'économie contre la société

Le libéralisme en tant que mode de gestion et de régulation du capitalisme contemporain a la prétention de s'imposer partout. C'est en son nom que, par exemple, le Tiers Monde est étranglé. Combien de pays sortent exsangues des politiques d'ajustement que leur impose, pour "assainir" leur économie, le Fonds Monétaire International ? L'Afrique, continent de toute les malédictions, est la figure emblématique des méfaits de la doctrine économique néo-libérale. Le Produit National Brut de l'ensemble des 46 pays de l'Afrique subsaharienne (sur les 51 que compte le continent africain) n'atteint pas aujourd'hui celui de la Belgique !

En France, la gauche, au pouvoir pendant dix des douze dernières années, n'a pas été sourde longtemps au chant des sirènes et a sacrifié sur l'autel du libéral-productivisme tous ses idéaux de justice sociale pour les plus défavorisés, de résistance du service public à la logique purement marchande de l'économie capitaliste, de solidarité avec les peuples du Tiers Monde victimes des exigences du F.M.I. et de la Banque Mondiale. Comme ailleurs, désormais l'économie marche contre la société qui se déchire chaque jour un peu plus : progression inexorable des emplois atypiques et recul correspondant du salariat traditionnel, augmentation endémique du chômage qu'il est devenu impossible d'indemniser correctement par les mécanismes actuels de ce qui reste de solidarité, poursuite du délabrement des banlieues des

ET HÉRÉSIES
PENSÉE ÉCONOMIQUE DOMINANTE

grandes agglomérations menacées régulièrement d'explosion, développement du racisme quand certains, sans cesse plus nombreux, voient dans celui qui est différent le responsable de tous leurs maux.

Dans un tel contexte, la Bretagne connaît bien sûr son lot de difficultés. Pourtant, pour des raisons spécifiques elle ne fait pas partie des plus mal loties des régions de l'hexagone. En 1992, le chômage a progressé en Bretagne nettement moins vite que dans l'hexagone. Dans le même temps l'emploi salarié progressait légèrement en Bretagne alors qu'il baissait dans 17 régions su 22. La Bretagne par ailleurs ignore, pour le moment, les banlieues "chaudes" en partie en raison de la structure de sa démographie urbaine.

Quoi qu'il en soit, en Bretagne aussi on note la fin de la symbiose entre l'intégration sociale et l'activité économique avant tout productiviste. Il n'est pas douteux que le nombre des problèmes de la Bretagne seraient atténués ou effacés par le desserrement du centralisme peu entamé par les lois de décentralisation, l'une des rares pierres blanches restant dans le jardin défiguré du Parti Socialiste.

Il faut se rendre à l'évidence : les modes de régulation actuels (mais peut-on encore les dénommer ainsi ?) bases essentiellement sur la logique sans contrôle du marché donc sur la recherche incessante de la productivité pour la compétitivité nous précipitent à grands pas vers le chaos. Aujourd'hui, la course à la compétitivité entame cette protection avant que de la laminer à l'avenir si rien n'est entrepris pour enrayer ou inverser les mécanismes à l'œuvre. La question est évidemment politique puisque idéologique : la théorie économique libérale, sous le couvert de la science, fonctionne bel et bien comme une idéologie.Pire, elle est désormais la seule.



La nouvelle relation entre l'économique, le culturel et le politique

L'efficacité sociale du système capitaliste, sa capacité à intégrer tous les individus, mai aussi ses aptitudes à maintenir le dynamisme culturel de ses communautés historiquement constituées, doivent aujourd'hui être mises en cause. C'est ainsi que le chômage ne peut plus être analysé comme le résultat d'un simple déséquilibre économique temporaire. C'est plus sûrement la conséquence d'une crise structurelle du passage de la main-d'œuvre des activités en déclin vers les activités nouvelles. La traduction de cette crise se marque par le croissant décalage entre les besoins de l'économie marchande et les désirs identitaires des hommes. Le chômage ne vaut d'être étudié, si l'on veut comprendre sa nature profonde, qu'au travers des modes d'intégration dans le travail. Si on entend par intégration professionnelle un processus produisant identité, statut, implication, alors avoir un emploi ne suffit plus à garantir une telle intégration.

Les questions du chômage et de la place du travail dans les sociétés modernes débouchent sur une critique de l'emprise de l'économique sur le culturel et le politique. On sait désormais que la croissance économique non maîtrisée et la subordination à l'unique logique marchande de l'économie aggravent la désagrégation sociale et portent atteinte à l'intégrité de notre environnement naturel. Peut-on compter sur les mouvements sociaux pour contrecarrer ce funeste destin ? Incontestablement, nous sommes actuellement au creux de la vague en ce domaine. Les mouvements sociaux de l'économie industrielle revendiquaient la défense des intérêts des travailleurs. Que devront être les mouvement sociaux de l'économie de services ? Vraisemblablement, ils devront veiller à dynamiser les sociabilités de proximité, s'attacher à protéger la nature, la culture et la démocratie contre les tentations hégémoniques de l'économie.

Dans une telle perspective la problématique du changement social est à revoir totalement. Depuis des décennies le progrès est envisagé comme un processus régulier d'émancipation matérielle et sociale de l'homme. Aujourd'hui, il semble nécessaire de retrouver le sens d'un bien commun quand on a compris que le bien-être ne résultait pas mécaniquement de la maximisation de l'utilité que procure à chacun la consommation. Il s'agit là de la mise en doute de la légitimité de l'abondance comme projet social autosuffisant. C'est donc toute la conception du progrès qu'il faut réinventer, au service d'une culture vraie. Comme ces questions sont cruellement absentes du débat politique dominant ! Doit-on chercher ailleurs les raisons de la crise du politique ?

Économie de services ou économie de serviteurs

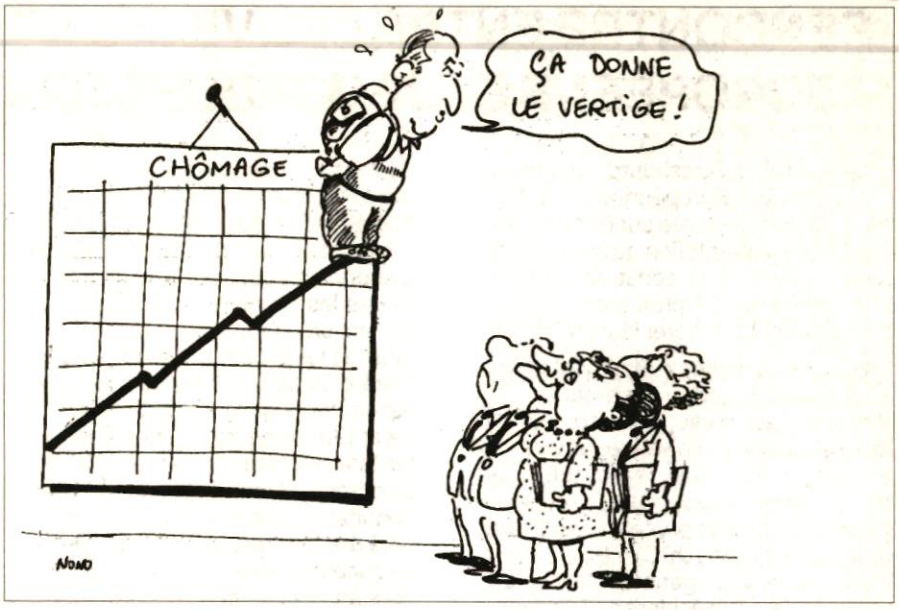
Dans les pays capitalistes d'Europe occidentale la production de richesse a été multipliée par trois ou quatre au cours des quarante dernières années. Cette croissance a été réalisée avec une proportion toujours moins grande de travail. L'emploi ne dépend plus de

l'activité économique dans le sens ou plus l'on produit moins l'on utilise de travail ! Dans le même temps, l'économie industrielle faisait place à l'économie tertiaire ou de services. Le travail change de nature. **La question du travail doit être envisagée quantitativement et qualitativement.**

Quantitativement, il faut poser le problème du temps libéré par la productivité dont le processus se poursuivra longtemps encore. L'individu travaille de moins en moins. En Allemagne, la durée du travail a été réduite de 30% depuis 1955 ; en France de 15 % au cours des trente dernières années. Le travail ne devrait plus être considéré comme le principal mode de socialisation, a plus forte raison l'unique. Pourtant, malgré les chiffres l'idéologie dominante persiste à raisonner comme si rien n'avait changé et en appelle désespérément au retour à la croissance. Comment utiliser le temps libéré par le fait que l'homme produit autant ou plus en travaillant moins ? L'économie du temps libère doit supplanter l'économie du travail. Alors, de la domination de la rationalité économique au nom de laquelle on détruit l'emploi, on passerait à une "rationalité sociale" ou de nouvelles activités choisies répondraient à la satisfaction de besoins aujourd'hui insatisfaits car non rentables.

Et les chômeurs, toujours plus nombreux ? La cohésion minimale d'une société repose sur des solidarités acceptées par le corps social. Au rang de celles-ci on devrait trouver le partage du travail. Un vrai partage, pas la bipolarisation actuelle où ceux qui ont un emploi stable et relativement bien rémunéré (encore majoritaires, mais pour combien de temps ?) sont coupés le plus souvent et donc ignorent ceux, sans cesse plus nombreux, qui occupent des emplois atypique peu rémunérés. Les arguments des adversaires du partage du travail (dont certains syndicats) doivent être vigoureusement combattus tant ils reflètent la volonté de rester accroché à une logique de fonctionnement de l'économie aujourd'hui périmée. Les deux aspects, civilisation du temps libéré et partage du travail se rejoignent : partager son travail, c'est se dégager du temps non travaillé.

Qualitativement, on pose le problème de la nature différente du travail selon que l'on produit des marchandises ou que l'on rend des services. Aujourd'hui, 70% des actifs occupent des emplois tertiaires. Nous ne sommes plus dans une société de producteurs. En fait, nous somme passés de la production de services, phénomène dont l'origine est ancienne, à la tertiarisation de la production : désormais une part croissante des emplois de l'industrie est de type tertiaire. On peut aller encore plus loin en définissant la tertiarisation comme l'intensification des interactions sociales au sein même des processus productifs. Une telle définition peut faciliter l'analyse des rapports entre l'économie et la société.



La tertiarisation entraîne un développement des contenus informationnels et relationnels des activités économiques. On observe que la part de l'immatériel dans la valeur produite augmente. Le prix des objets incorpore de plus en plus de savoir et de services qui leur sont liés. D'une certaine manière, la production est en osmose plus étroite avec la société. La séparation entre rapports sociaux de production et statuts sociaux acquis d'une autre façon que par le travail (formation, culture, relations familiales ou politiques, ...) n'est plus aussi évidente. On aboutit à une imbrication de la production et de la culture lourde de conséquences. Les qualifications que requièrent les activités tertiarisées ne se réduisent pas à la traditionnelle notion de métier essentiellement basée sur les apprentissages sur le lieu de travail. Ensuite, l'organisation spatio-temporelle de la production est beaucoup plus éclatée : l'unité de lieu et de temps qui faisait du travail une activité séparée des autres est perdue.

Ainsi, émerge un contexte nouveau pour la mise en œuvre des solidarités et des rapports de force entre les groupes sociaux. Pourtant, il convient de souligner un risque grave découlant de l'insuffisance prise en compte des conséquences du développement des services. Beaucoup de ces derniers pourraient être, dans le cadre de la logique économique actuelle, des emplois non qualifiés donc très mal rémunérés. Les nantis de l'emploi (d'ailleurs obligés de lutter les uns contre les autres pour conserver un tel privilège) auront de plus en plus besoin de nouveau valets assurant des services personnels à ces nouveaux maîtres qui ont mieux à faire ailleurs. En fait, on échange du temps contre du temps. Mais l'échange n'a de sens que si le temps du domestique vaut nettement moins que le temps de celui qui le rémunère. La société de services pourrait devenir une société de serviteurs.

Au Etats-Unis, 60% des emplois créés durant les années 80 sont rémunérés en dessous du seuil de pauvreté. Au Royaume-Uni, 90% des emplois créés en cinq ans sont des emplois précaires ou à temps partiel. Mais les deux champions de l'ultra-libéralisme n'ont pas le monopole de cette nouvelle forme de paupérisation : la France, l'Allemagne ou l'Italie sont aussi pleinement concernées. Paupérisation ? Comment en douter quand le revenu de la famille américaine où l'homme a moins de vingt-cinq ans est aujourd'hui inférieur de 45% à ce su(il était en 1973 !

C'est bien sûr la question de la valeur que la société donne au travail qui est ici posée. Les emplois de services socialement utiles (ils ne sont pas tous, loin de là, des emplois de domestiques)mais peu qualifiés doivent-ils être moins rémunérés que les emplois, industriels ou tertiaires, dont la valeur économique est principalement assise sur la qualification ? Les services socialement utiles doivent être déconnectés de la logique marchande pour être décemment rémunérés par prélèvement fiscaux. Pourra-t-on ignorer longtemps de telles questions qui, en restant sans réponses, ne feront qu'accroître la dislocation sociale ?

Yann Fievet

RENCONTRE ENTRE LES VERTS ET L'ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE : L'EMBAUCHE D'UN PARTENARIAT ?

Le 15 juillet à Strasbourg, les Verts et l'Alliance Libre Européenne ont échangé leurs points de vue sur l'état de l'Europe et sur l'orientation qu'ils souhaiteraient donner à la construction européenne. Ils en ont profité pour étudier les moyens d'améliorer leurs relations.

Les Verts étaient représentés par Andrée Buchmann, porte-parole des Verts, et par Yves Frémion, Gérard Onesta et Bruno Boissière, député européens. L'ALE était représentée par Max Siméoni, député européen, porte-parole de l'ALE et président de l'Union du peuple corse (UPC) ; François Alfonsi, secrétaire général de l'UPC ; Gustave Alirol, Président du Partit occitan ; André Ohresser, président de l'Union du peuple alsacien ; Michel Duret, président du Mouvement région Savoie ; Herri Gourmelen, porte-parole de l'UDB, et Christian Guyonvarc'h, secrétaire de l'ALE et membre de l'UDB. Etaient excusés : Unitat Catalana et Esquerra Republicana de Catalunya pour la Catalogne, Eusko Alkartasuna pour le Pays Basque, le Parti fédéraliste flamand et le POBL.

Des convergences évidentes sur l'Europe

Sur le dossier européen, les Verts et l'ALE ont pu mesurer combien leurs analyses et leurs orientations respectives sont proches. Cette convergence a permis d'adopter un communiqué final transmis à la presse dans lequel les deux mouvements "considèrent qu'il est urgent de sortir le débat européen du marais dans lequel partisans du libéralisme économique et partisans du protectionnisme risquent de le noyer". Les signataires souhaitent développer une réflexion et un projet alternatifs : "En raison de la mondialisation des échanges les frontières étatiques ne sont plus un instrument pertinent pour organiser la solidarité. Il est urgent d'explorer des voies nouvelles qui permettent la prise en compte à tous les niveaux de décision des implications environnementales, sociales et culturelles de la production et du commerce. Ni le libre-échangisme ni le protectionnisme ne le permettent".

Les Verts que nous avons rencontrés, qui étaient mandatés par les instances dirigeantes de leur mouvement, sont favorables à une reconduction de l'accord conclu en 1989 et qui avait permis l'élection de Max Simeoni comme candidat d'ouverture. Mais comme l'a dit Yves Frémion : "Le problème ne sera pas tant sur le fond que sur la forme". Et d'ajouter : "Les Verts sont majoritairement sur l'option d'un accord avec Génération Écologie, ce qui ne facilitera pas les choses". La perspective de cet accord n'a pas l'heur de plaire à tous les responsables verts. Ainsi pour Gérard Onesta, la question "régionale" est un des points de friction entre les deux mouvements : "Chez Les Verts, les fédéralistes représentent 70 à 80 % des adhérents. D'ailleurs un Comité national interrégional (CNIR) réuni à Orléans a adopté un texte qui dénonce le découpage régional français et reconnaît même qu'il y a des régions transfrontalières. En revanche Génération Écologie, en tout cas dans ma région (Midi-Pyrénées), ne connaît que les départements". Pourquoi cette divergence ? "Parce qu'à GE il y a beaucoup de transfuges du PS et des technocrates". Ne serions-nous pas les seuls paranoïaques ?...

On le voit, entre les deux courants officiels de l'écologie en France, ce n'est pas encore le grand amour. Toutefois, certaines organisations membres de l'ALE ont une expérience plus positive de GE. C'est le cas d'Unitat Catalana en Catalogne et du Partit occitant dans certaines régions d'Occitanie. Ces bonnes relations pourraient se révéler très utiles dans l'hypothèse d'un accord à trois en vue des prochaines élections européennes.

Vers un partenariat Verts-ALE ?

Les deux mouvements ont également témoigné d'une volonté commune d'améliorer leurs relations sur le long terme. Gustave Alirol pour le Partit occitan a donné son sentiment : "Un travail d'approfondissement est à faire entre l'ALE et Les Verts. Il faut créer une dynamique, pour les uns comme pour les autres. Cela passe par un partenariat". Ce à quoi Bruno Boissière pour Les Verts a répondu : "Je suis en accord avec la philosophie de l'ALE : une Europe des régions et des peuples solidaires. Il faut envisager le long terme. Il faut fédérer tous ceux qui se reconnaissent dans la philosophie énoncée précédemment en vue de constituer un groupe commun au Parlement européen. Cela passe aussi par un travail local". Les expériences sont très variables selon les régions, la Corse constituant un cas à part du fait de la prédominance du courant nationalitaire (Les Verts en sont une des composantes).

Herri Gourmelen a posé la question de fond : *"Que peut-on faire ensemble aujourd'hui dans un contexte marqué par un délitement autant politique que social ? Chercher à réduire les dissonances. Il y a des progrès, par exemple en Bretagne, mais ça ne se passe pas bien partout".* André Buchmann a apporté une explication : "L'histoire des Verts est très différente selon les régions, ce qui peut expliquer la qualité très variable de leurs relations avec les mouvements régionalistes. Il faut progresser ensemble. Il faut mettre en évidence les convergences idéologiques et faire l'inventaire des divergences sans mettre l'accent sur les différences secondaires. Ensuite il sera possible d'établir un programme d'actions".

Finalement afin de prolonger cette première rencontre officielle, les Verts et l'ALE sont convenus de créer des instances communes de discussion et d'échange tant aux niveaux local et régional que français.

C. Guyonvarc'h



Photo Pascal Jaugeon

PATRIMOINE MARITIME ET CULTURE BRETONNE :

(Suite de l'article paru en juillet)

La dimension bretonne est généralement exclue des préoccupations : où apparaissent, au Musée du Bateau de Douarnenez, les termes bretons concernant la navigation des chaloupes sardinières ? C'est pourtant en breton que s'exprimaient ces marins. De même, les chants de marins de nos côtes ont été plus et mieux recueillis par Dastum que par le "Chasse-Marée".

Le fameux "concours des bateaux des côtes de France" constitue une des formes de synthèse de ce "culte du patrimoine maritime" et de ses excès. Concours primé, course au nombre, critères de choix douteux... Quelle "qualité" veut-on promouvoir ?

Quelles sont les priorités, entre la remise en état de bateaux anciens et la "reconstruction à l'identique" généralement retenue ? Quel est le devenir – notamment financier – du fonctionnement de ces multiples bateaux – trop nombreux pour être rentabilisés ? – apparus sur les "côtes de France" depuis trois ans ? L'imprévision, l'improvisation, promettent des lendemains difficiles et des échecs cuisants à des initiatives locales portées par l'enthousiasme et amplifiées par le concours. Il est trop facile aujourd'hui d'incriminer des réglementations maritimes contraignantes : on ne peut trop assouplir des règles certes rigides, mais qui garantissent la sécurité des passagers.

B. Les succès :

Le pari de lancer une revue de qualité spécialisée comme le "Chasse-Marée" – puis comme "Ar Men", au-delà d'une tendance ethnologico-historique figée – était ambitieux et courageux. Il est gagné bien au-delà des espérances initiales ; il a permis aux Français de se pencher enfin sur leur patrimoine maritime riche et en voie d'oubli.

Le succès est d'ampleur. Massif, nous ne pouvons l'ignorer, il a maintenant fait les preuves d'un réel impact populaire. Alors, n'est-ce pas mieux que rien ; avons-nous les moyens d'être puristes ? Dans son domaine et en son temps, la "Fête des Filets Bleus" nous donnait plus la nausée que le symbole d'une identité... mais n'a-t-elle pas eu le mérite historique d'exister ?

Le gigantisme de "Douarnenez-88" puis, a fortiori, de "Brest-92 était la rançon du succès. On peut fort bien imaginer une évolution vers des formules plus éclatées, plus conviviales, plus thématiques. Les projets trop ambitieux – Rance-93 nous donnera-t-il tort ? – ont peut-être bien vécu. Les nouvelles orientations vers des rassemblements "à taille humaine" sont peut-être plus porteuses d'avenir et de qualité.

Pour certains, le Port-Rhu constitue un aboutissement et un projet d'ampleur. Issu de l'exemple des ports-musées – en particulier celui de Mystic Seaport au N-E des États-Unis – il n'a évidemment rien à voir avec les projets de marinas qui pullulent sur nos côtes, et dans lesquels l'aspect nautique n'est que le prétexte à opérations immobilières juteuses et destructrices de l'environnement.

Et puis, ajoutent les mêmes, fallait-il mieux laisser Douarnenez prendre le chemin (de croix) de Camaret ou Audierne ? Ce projet s'inscrit dans une nouvelle approche du "tourisme de découverte", et accessoirement créera des emplois directs, tout en jouant un rôle moteur pour l'économie touristique locale.

Pour d'autres, l'aspect artificiel du Port-Rhu est souligné, avec toutes les craintes que peut soulever la dimension "parc de loisirs" et les opérations immobilières qui vont s'y raccrocher.

Les mêmes mettent l'accent sur les difficultés financières du port-musée d'Exeter, et le travail de très longue haleine de Mystic Seaport qui tranche avec la précipitation et les incertitudes quant à l'avenir du fonctionnement financier du Port-Rhu.

La dimension internationale est intéressante, et notamment dans la perspective de l'Arc Atlantique : les Irlandais, Écossais, Anglais, Espagnols, Portugais, sont concernés au premier chef, ainsi d'ailleurs que les Hollandais et Scandinaves.

Mais, répliquent certains, si l'Arc Atlantique n'est que le lieu de projets de développement touristique, la logique de la domination de la "banane" Londres-Milan est bien assurée.

En tout cas, l'engouement pour le patrimoine maritime, même s'il porte plus sur des objets et des gestes que sur des réalités humaines, même s'il ne doit être que passager, semble d'ores et déjà conduire à une nouvelle façon de naviguer à la plaisance, salutaire à l'époque du développement du motonautisme et des comportements "bagnole" qu'il induit.

Il s'agit d'une navigation aux aspects didactiques, complets : on s'intéresse et on s'implique tout à la fois dans la construction, l'entretien des bateaux sur lesquels on navigue, on découvre les joies simples d'une navigation côtière sans prétention...

II. La redécouverte du monde maritime : vers une réappropriation culturelle

A. Culture maritime et culture bretonne :

Quels sont les points communs entre les deux démarches de réappropriation ?

Dans les deux cas, on inventorie, on redécouvre, on valorise un héritage en voie de disparition sous les coups de boutoir du productivisme et du centralisme. Dans les deux cas, on assiste à un sursaut au moment même où d'aucuns donnaient la culture en question pour abandonnée et définitivement condamnée.

Dans les deux cas, l'ambiguïté de la démarche est possible : elle risque de se cristalliser sur des nostalgies passéistes, sur des préoccupations "patrimoniales", de déboucher sur un enfermement ludique et folkloriste ; elle peut aussi aboutir à des formes culturelles porteuses de vie, de changement, d'avenir.

Dans les deux cas, l'ardeur, ainsi que les excès et les erreurs des néophytes sont logiques.

Est-il nécessaire de rappeler le rôle de la mer en Bretagne et dans la vie quotidienne du peuple breton ?

EXCLUSION OU CONVERGENCE ?

Avec l'effondrement des effectifs de la marine de commerce et la très grave crise de la pêche, le rôle de la mer ne risque-t-il pas de se résumer bientôt à ses aspects touristiques, avec reconstitution pour les touristes d'activités que l'on est en train de tuer...

En retour, il n'est pas fortuit que le mouvement de réappropriation du patrimoine maritime soit apparu et se soit développé en Bretagne, et plus particulièrement en Finistère. Il peut aussi contribuer à une convergence d'intérêts, à des synergies nouvelles.

L'affirmation bretonne, au demeurant, est évidente dans le domaine de la navigation de plaisance. Les signes extérieurs sont clairs : la densité des noms bretons pour les bateaux est frappante, y compris dans un port aussi peu bretonnant (et aussi soucieux de se distancier de son appartenance bretonne) que Saint-Malo ; le port du gwen-ha-du est aussi courant.

B. Les conditions d'un soutien :

Il faut se garder de surestimer le mouvement de "redécouverte du patrimoine maritime". Au-delà même de ses ambiguïtés, il surfe actuellement sur une vague médiatique et contient une part de "vogue" (comme ce fut le cas pour une partie du mouvement culturel breton des années 70), qui pourrait bien s'atténuer dans la décennie 90. Mais il serait coupable de la sous-estimer ou de l'ignorer.

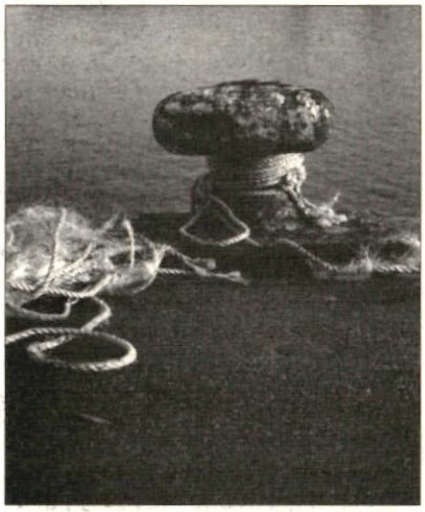


Photo Pascal Jaugeon

La part de passéisme de cette démarche est évidente, mais aussi inhérente à toute tentative de "réappropriation culturelle". Saint-Suliac, village des bords de Rance, a su construire un "canote" à son échelle, la Chippe. Son lancement donna lieu à la démonstration d'un certain folklore (costumes, clergé), mais aussi d'une remarquable mobilisation d'un village s'affirmant culturellement.

L'avenir de ce mouvement peut contribuer à une véritable réappropriation de notre culture. Par exemple en privilégiant l'étude de la langue, du vocabulaire, notamment à travers les chansons de marins. Mais plus fondamentalement, à travers des initiatives telles qu'une nouvelle conception de centres vivants, associant une partie musée à des animations et des activités contemporaines, pêche, navigation sportive, etc.

> IFFIG croyait que le plan Mellick, c'était seulement une marche arrière pour les bateaux de pêche. Il a entendu dire que ça peut aussi rouler vite sur autoroute ou sur tapis, un blanc Mellick.

Un débat de cet ordre est apparu autour du projet de musée des Terre-Neuvas à Plouër-sur-Rance : muséographie traditionnelle dans une maison du bourg, ou centre d'animation de la Rance au bord de l'eau ?

S'il est essentiel de conserver la mémoire des activités maritimes disparues, la priorité doit porter sur le développement des activités maritimes vivantes et actuelles.

Avec un peu (beaucoup ?) d'optimisme (de rêve diront certains), on imagine l'époque où nous nous serons suffisamment réapproprié notre culture maritime pour ne plus avoir "besoin" de gigantesques rassemblements de vieux gréements. Avec des activités maritimes réellement vivantes – et donc l'abandon de cette supposée "vocation" touristique exclusive –, les reconstitutions ne seraient plus que purement ludiques ou commerciales et destinées aux seuls touristes.

Si les Britanniques ou les Scandinaves qui étaient au demeurant si largement représentés à Brest et Douarnenez, ne connaissent pas de manifestations analogues, ou de cette ampleur dans leurs pays, c'est peut-être bien parce qu'ils sont assez porteurs de leur tradition maritime sans rupture et pas assez "acculturés" pour en éprouver le besoin. Leurs activités maritimes sont assez développées, leur culture maritime est assez quotidienne, immédiate, vécue.

Une certitude nous reste, à nous autres Bretons : nous sommes largement dépositaires de cette culture et de son avenir...

Yves JARDIN
et Loïc JOSSE



La filière coquillages en Bretagne

Dans la série des dossiers économiques bretons, Le Peuple Breton-Pobl Vreizh publie la première partie d'un travail personnel très approfondi de Hervé Person.

En Bretagne, la conchyliculture a toujours été présente. Son activité la situe à mi-chemin entre l'agriculture et la pêche. Autrefois, les conchyliculteurs relevaient exclusivement du régime des **inscrits maritimes**. Le style dit militaire de cette administration a profondément marqué cette profession. Ainsi, les concessions étaient attribuées de préférence à des anciens de la "Royale" et ce, en dépit de toute logique économique. Avec l'approfondissement de la construction européenne, les Affaires Maritimes se cherchent de nouvelles missions en multipliant les contrôles des activités des pêcheurs et conchyliculteurs.



Photo P. Jaugeon

J'ai pu constater ce fait lors des conversations à la manifestation du 17 mars à Kemper. A l'inverse, le fait de pouvoir relever du régime agricole permet une centaine "émancipation" vis-à-vis de ces fonctionnaires, mais ils restent bloqués par la législation française sur le domaine public maritime et par l'incohérence des tutelles. (Affaires Maritimes et Agriculture... demain environnement ?). Cette dualité, cette complexité constitue un puissant frein au développement de la production et un obstacle à la connaissance de cette production. **Ainsi, ni les Affaires Maritimes, ni l'INSEE n'ont été capables de nous donner le chiffre exact des ostréiculteurs et des mytiliculteurs.**

D'après eux, (pour B4) en 1991, le nombre d'emplois directs se situent dans une fourchette comprise entre 3.500 et 4.000 emplois. Comme cette activité est moins répandue en Loire-Atlantique, nous recherchons le dernier chiffre pour l'ensemble de la Bretagne.

A l'amont de cette production nous trouvons d'abord l'unité de recherche Ifremer basée à Plouzané près de Brest, dont une grande partie du travail est consacrée à la lutte contre les diverses parasitoses (anneaux bruns de la palourde, dinophysis, etc.). Récemment, un rapport du CNER (Centre National d'Évaluation de la Recherche) critiquait les missions mal définies, les incohérences causées par la double tutelle du ministère de la Recherche et du secrétariat à la Mer. La création d'un ministère de la Mer serait l'occasion d'éliminer ce genre de cafouillages.

En Bretagne, de 25 à 30 chercheurs se consacrent aux coquillages. Ils se répartissent ainsi : 3 au centre de Brest, 3 autres à La Trinité (56). En Loire-Atlantique, au centre de Nantes, on peut ajouter une douzaine (maximum) de chercheurs se consacrant à cette discipline. A l'Université de Bretagne Occidentale, 5 personnes sont ainsi intéressées par cette discipline, mais l'étudient sous l'angle biochimique. Enfin, des chercheurs IFREMER "qualité" sont basés à Saint-Malo et à Concarneau.

Toujours à l'amont, nous trouvons des entreprises spécialisées dans la fabrication et la vente de matériel aux conchyliculteurs. Ce sont des petites entreprises ; leurs effectifs sont peu nombreux. A l'exception de la société Hellard basée à Carantec qui emploie 5 salariés, les autres entreprises siègent sur la côte sud dans le Morbihan. Ce sont :

	Communes	Nbre de salariés
Coopérative Maritime ostréicole de BZH	Auray	10
INTERMAT	Caudan	2
PRONO	Baden	2
LE GOFF	Tour du Parc	2
SEM	Vannes	?
SOCOFI	Vannes	4
HELLARD	Carantec	5

La SEM a refusé de nous dévoiler son effectif.

L'effectif total doit certainement tourner autour de la trentaine. Ce chiffre nous surprend par sa faiblesse. Mais à cela, il faut ajouter les emplois dans la construction navale (chalands). Mais nous n'avons pas réussi à trouver une clef de répartition.

La production

La conchyliculture se divise en plusieurs productions. Ainsi, nous trouvons : 1. L'huître ; 2. La moule ; 3. Coques ; 4. Palourdes d'élevage ; 5. Coquilles Saint-Jacques. Généralement, cette dernière n'est pas comprise dans la conchyliculture (elle se pêche plus qu'elle ne s'élève).

Souvent les conchyliculteurs cumulant plusieurs productions (moules-huîtres par exemple), il est préférable de dresser un tableau global des emplois.

Saint-Malo	368
Saint-Brieuc	88
Guingamp	52
Lannion	96
Morlaix	148
Brest	116
Quimper	56
Lorient	88
Auray	476
Vannes	424
Saint-Nazaire	171
Nantes	200
Autres zones	72
Total	2.355

Source : Affaires Maritimes

La première observation nous montre que, excepté le quartier maritime de Saint-Malo (huître de Cancale), la conchyliculture est concentrée sur la côte sud. Deux quartiers maritimes s'occaparent près des 2/5e des emplois : Auray et Vannes.

C'est aussi dans ce secteur que sont localisées les entreprises en amont (voir plus haut).

POBL VREIZH

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger
Eus Berc'hed da (G) Cill Dara war roudoù Brigit ha meur a hini all

Unnekvet rann : Kontelezh Clare

D'ar merc'her 24 a viz Gouere

Hir ha displijus eo bet an noz e-barzh an deltenn dindan ar barr-amzer. Eurusamant e chome ganimp ur bannac'h "potheen" da lakaat en dour tomm. Pa ziblouzomp diwezhat a-walc'h rak klasket hon eus astenn hor c'housk diouzh ar beure pa eo tavet an avel un tammig, pa ziblouzomp eta, n'eus koulz lâret den ebet ken war an dachenn gampiñ. Skaret int holl pe dost. Hiziv e vo evidomp un devezh ehan. Glav a ra ha teñval eo an amzer. Mont a ran e-barzh ar c'harr-tan da skrivañ kartennoù post evit ar familh, an amezeien hag ar geneiled, evel kustum. Arabadus eo al labour-mañ met ret eo soñjal memestra er paour-kaezh tud chomet da rouzañ dindan heol berv Breizh-Izel. Skrivañ a ran ivez evel bemdez un notenn bennak war ma c'harned-beaj.

War-dro un eur e yeomp war droad betek "pub" O' Connor. Un ostaleri gaer eo houmañ evel am eus lâret dija, ur seurt mirdi. A-vec'h ez on aet er sal ma krog em c'horzailhenn moged put an tan mouded enaouet e-kreiz an hañv evit ma c'hellje ar veajourien sec'hañ o dilhad ha laouenaat o c'halon. Bodet int end-eeun en-dro d'an oaled ha c'hwez kreñv a zo gante. Debriñ a reomp da verenn "irish-stew" da lâret eo ragoud maout mod ar vro. Lipous eo hemañ. Siwazh blaz a re-nebeud a zo gantañ.

Ur c'housk kreisteiz a reomp goude dindan an deltenn betek peder eur evit klask adtapout an eurvezhioù kousk kollet en noz a-raok. D'an abardaez e yeomp d'ober komisionoù ha, goude bezañ debret koan en dachenn gampiñ, e reomp ur valeadenn war an aod a-raok distreiñ d'ar "pub" da evañ ur pintad bier ha da selaou muzik.

Danevell-veaj



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

D'ar yaou 25 a viz Gouere

Dishunet omp bet hiziv beure gant brini bro o koagal war ar vogerenn e-kichen hon teltenn. Mirc'hi glas a drot en oabl ha splann eo an heol daoust dezhañ da vezañ un tamm re sklaer marteze.

Divontañ a reomp an deltenn buan ha buan evit sec'hañ al lien a-raok plegañ anezhañ. Astenn a reomp an dilhad-gwele war ar c'hlazenn hag hon dilhad all, louet er seier, a zo lakaet da sec'hañ war ar vogerenn. Er vro-mañ eo ret tennañ implij eus kement bannac'h heol kinniget gant Doue.

Ur wech sec'h an dilhad e kargomp hor stal ha kenavo da Zoolin !

Hon hent a gas ac'hanomp dre ar Burren, un ec'honder a vein plad hag a gougonoù daremprédet hepken gant bagadoù givri a beur ar geot treut a vout amañ hag ahont e touez ar mein.

Klask a ran tostaat ouzh ur bouc'h kaer gant e gernioù uhel hag e vlev hir, azezet evel un aotrou war ur roc'hell. Pebezh poltred brav, emezon !

– Diwall, eme ma gwreg, arabat eo fiziout re el loened-se.

Moarvat ne blij ket dezhañ bezañ poltrejet rak pa wel ac'hanon o tostaat e sav en e sav ha diseblant tre em c'heñver e tec'h kuit en ur dreiñ kein din.

Ur vro baour eo houmañ, me lâr deoc'h, ha n'on ket bet souezhet o lenn ar pezh a lâre gwechall unan eus kenlabourerien Cromwell diwar he fenn.

"Er vro-se n'eus ket tra-walc'h a zour da veuziñ un den, tra-walc'h a goad d'e grougañ na tra-walc'h a zouar d'e interiñ".

Pelloc'h, e Kinvara, ur gêrig koant tre e-kichen ul lenn hag ur c'hastell kozh e tebromp "chicken-chips" da lâret eo kig gant patatez fritet d'hor merenn e-barzh "ur pub". War hon hent e chomomp a-sav ur pennad en ur stal vras e-lec'h ma vez gwerzhet stamm a bep seurt. Evel kement hini pe dost a ya da lwerzhon e prenomp bep a gorvenn-stamm mod Aran hag e gwirionez eo bet ret deomp gwiskañ anezhe meur a wech e-pad hor beaj ken fresk ma oa an amzer. D'an abardaez ec'h erruomp e Galway.

Un tamm ehan er porzh-mor da sellout ouzh an elerc'h gwenn o neuial war an dour evel listri skañv ha ni en hent adarre war-zu ar c'hornog, a-hed an aod. Prestik ec'h erruomp e an Spideal, un tammig porzh-mor gevellet gant Plougouskant e Bro-Dreger.

Mont a reomp diouzhtu d'an dachenn gampiñ. War un daouarc'heg emañ houmañ ha gant ar glaveier a zo bet eo diaes tre kaout ul lec'h sec'h a-walc'h evit sevel an deltenn. A-hend-all eo plijus an dachenn. Posupl eo kaout strinkadennoù dour tomm evit mann hag e diabarzh al logennoù-strinkañ ez eus krigi-dilhad, paneroù ha boestoù evit ar serviedennoù, ar saon hag all. Traouigoù dister marteze met aes memestra. Ouzhpenn-se, kement-tra amañ a zo skrivet e gouezeleg.

Ur wech savet hon teltenn ganeomp war an douar gwak e tebromp koan buan ha buan ha d'ar "pub" da selaou muzik ha da dañva ar bier.

(Da vezañ kendalc'het)

Politikerezh

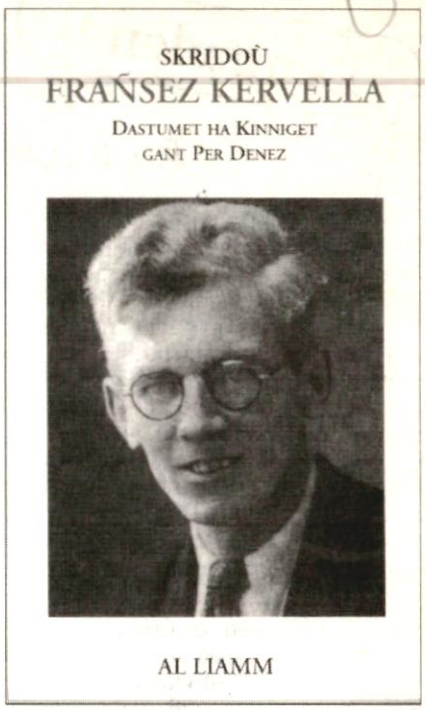
"West-Frañs" a-enep da arvest-meur an Naoned

Troioù West-Frañs a gendalc'h atav daoust d'an taolioù resevet ganti. War ar gazetenn hon eus lennet d'ar 7 a viz Gouere 1993 e oa ur "Festival", hini an hañv e oa dalc'het. Lennet am boa dija roll ar program gant anvioù lazioù-kanañ ha lazioù-seniñ a vije mat da selled pe da gleved. Met ne oa netra a-zivout Breizh, peogwir ne oamp en hor Bro met e Pehideuloar. Lavaret em eus an drase d'am c'hoar o chom en Naoned ha ne gomprene ket va c'houervoni. Aet eo d'an 10 a viz Gouere hep lenn ar gazetenn. Komprenet em eus an traoù an deiz war-lerc'h en ur selled ar pajennoù : leun e oa penn da-benn gant an titl ledan Nantes La Bretonne. Ar pennad-skrid a lavare e oa e-tro 1500 den. Sklerijennet e oa gant luc'hvannerioù. War ar blakenn vrudet e oa skrivet : "Amañ e voe siñet ur feur-emglev e 1532 oc'h unaniñ Breizh ha Bro-Frañs. E troad ar c'hastell, a-hed an douvezioù e oa pourmenerien, ya pourmenerien o deus heuilhet an arvestoù.

Abaoe pell e vez West-Frañs o tromplañ al lennerien gant ur c'hoari divalv ha dizonest. Dalc'het em eus soñj eus ar marevezh diouzhtu goude ar brezel en Aljeri pa oan implijad en Arme amerikan. War ar gazetenn anvet "Stars and Stripes", (Étoiles et Bandes) lennet gant ar soudarded e welis ur wech e lizherennoù bras ha ledan : "Massacres in Setif" da lavared eo "Lazadeg e Setif". Souezhetbras e kemeris West-Frañs gant mall. E lizherennoù bihan e welis e galleg "Opérations de Police" à Sétif hag ur pennad-skrid berr o kontañ an traoù c'hoarvezet a-enep d'an Aljerianed o klask gounit o frankiz. Evel-se e oa. Gouzout a rit e tennont o c'heleier diouzh an A.F.P. un "Ajañs" pe ur Burev a strew ar c'heleier e galleg evel ma ra Reuter, C.N.N. hag all. Ret eo soñjal e vevomp dindan choaj un dek bennak a dud evel ma rae an "Ajañs" TASS bet e-pad evit kas keleier ar renadur komunist. Gouzout a reomp n'emaomp ket ur renadur nerzhus met en ur renadur dindan ar brasañ gounid. Tromplet omp atav gant doareoù siouloc'h met tromplet atav. West-Frañs en deus tu da ober hervez e soñj. Ur maout eo evit distagañ ar c'heleier dre bep departamant ha zoken dre bep "arondisamant" evel Bro Naoned. Etre ar ger vras ha Sant-Nazer ez eus diferañsoù. An dud a gred ar c'heleier roet dezhe. Kazet em eus traoù a-berzh va sindikad. Gwec'hoù ne blije ket dezhe netra ne voe gwlet. Dalc'het em eus koun eus un dro-gamm em eus c'hoariet d'an A.F.P. E miz Eost e oamp e-pad ar vakañsou bras. Ar paotr pe ar plac'h a gemeras plas d'ar re voaset d'ober al labour pa ne oamp ket aze. Strewet e voe ar c'heloù am boa roet. Great em eus an hevelep trogamm kamm ur wech all diwezhatoc'h. Ne zigouezis ket abenn. Setu ar renadur hon eus er Frañs.

Aldrig A NAONED

HARPIT POBL VREIZH ! Koumanant : adaleg 160 L.



"Al Liamm" Kelc'hgelaouenn daouviziek

Ur pezh niverenn (278-279) a zo nevez deuet er-maez, tost da 130 pajenn enni. Testennoù komz plaen a gaver en niverenn-se, pa oa bet embannet ur bern barzhonegoù en niverennoù all abaoe penn kentañ ar bloaz. E 1992 e oa bet embannet 520 pajennad a skridoù, savet gant 43 oberour. Eno e kaver ur bern testennoù a-bouez, hag en dastumadeg a-bezh ez eus ur gwir vengleuz a skridoù talvoudek. Ouzhpenn-se, ur c'hantad a levrioù a bep seurt a chom e gwerzh (e ti Janed Queillé, 20 r. du Petit-Trotrieux 22200 Gwengamp).

An hini diwezhañ deuet er-maez a dalvez ar boan bezañ meneget start : *Skridoù Frañsez Kervella dastumet ha kinniget gant Per Denez* diwar *Breiz Atao, Gwalarn* ha *Galv,* pennadoù savet etre 1930 ha 1941 war politikerezh hag an Istor. Notennoù puilh en deus savet Per Denez d'ar pennadoù-se ha brastreset un daolenn eus buhez F. Kervella hag eus buhez an emsav en-dro-dezhañ. Ul levr pa da oberenn vrudet Roparz Hemon. "Ur Breizhad oc'h adkavout Breizh" eo.

Alban LAGADEC

Al Liamm, kelaouenn sevenadurel renet gant Ronan Huon, Koumanant-bloaz, 150 da vezan kaset da Ber ar Bihan, CCP 167 20 W Roazhon.

An traoniennou glas

gant Fañch Peru

A-bep seurt e vez moulet bremañ gant embannadurioù Skol Vreizh. Nevez 'zo deut er-maez e dastumadeg *Sterenn* ul leor savet gant Fañch Peru. Evit gwir ne vo ket traoù nevez evit darn eus lennerien *Pobl Vreizh*, rak moulet eo bet an danvez-se a-dammoù e-barzh *Pobl Vreizh* e bloavezhioù tremenet : istorioù tud Glizarc'hant hag all. Bet embannet al lodenn gentañ gant *Skol Vreizh* e 1988. Dindan un titl nevez eo bet savet an dastumadenn-mañ (1990-1992) : **An traoniennoù glas.**

Kavet e vo ur rakskrid savet gant Frañsez Favereau. Ur rakskrid o lavar penaos eo gwir is-titl al leor : *"Taolennoù eus an amzer-a-vremañ"*. Rak kavet e vo a-hed an 26 danevell-mañ meur a wech anv eus darvoudoù anavezet eus an amzer-a-vamañ. Da skouer ; brezel ar Golf, afer ar vasket degemeret e Breizh, diaesterioù Bro-Rusia, h.a.) :

"Petra a raio an dud-se, bremañ pa 'eo lemet digante o esperañs, esperañs an abardaevezh veur hag ar beureoù o kanañ ?"

Ya, n'int ket kontchoù kozh, daoust da gavout enno ivez un nebeud istorioù konted gant ar re gozh.

Frañsez Favereau a gomz ivez diwar-benn brezhoneg Fañch Peru. Ne blij ket deshañ pa vez graet "yezh Treger" ouzh ar yezh-se :

"Ne gomprenan ket kaer perak 'talc'h tud zo da skrivañ e teu "yezh Treger" gant Fañch Peru, kement-se, evel pa ne vije ket anezhi ur yezh ken brezhoneg hag ar re all, evel pa ne vije ket anezhi, da laret gwir, ar gwir vrezhoneg, kenkoulz ha hini Leon, Kerne ha Gwened".

Kavet e vo memes tra, e fin al leor ur geriadurig. Unan berr.

Ur blijadur e vo evit lennerien *Pobl Vreizh* davout asambles en ul leor an istorioù-se. Rak, kredabl, ne vez ket dalc'het ganto holl niverennoù kozh *Pobl Vreizh*. Hag adlenn Brezhoneg Fañch Peru a zo bepred ur wir blijadur.

Glaoda MILLOUR

An traoniennoù glas. Fañch Peru. Skol Vreizh. 20 Straed Kersko 29600 Montroulez. 135 p. 60 lur (+ 10 % mizoù-kas).

A-dreuz ar bed

gant Ar Vro Bagan-Goulc'han Kervella

Embannet eo bet gant *Skol Vreizh* en dastumadeg "An Tri Aval", ul levrig : **A-dreuz ar bed.** Kavet e vo ennañ daou bezh-c'hoari savet gant Ar Vro Bagan Goulc'han Kervella.

An hini kentañ a zo "Avalou liorzh Vleago". Bet eo bet c'hoariet e-doug un nebeud bloavezhiou koulz e brezhoneg hag e galleg-brezhoneg. Savez eo bet diwar ur gontadenn eus Bro-Iwerzhon. Kavet e vo ennan istor daou vreur o vont da glask tri aval eus liorzh Vleago, a-benn pareañ o zad, Ar Roue, klañv-bras.

Un istor leun a zarvoudoù burzhudus hag un istor modern-tre, koulskoude. Da skouer gant ul lestr-nij :

Erer : *Sell war laez ! Erru ez eus ur lestr-nij da ziambroug ac'hanout.*

Kaou : *Ul lestr-nij ? Nag iskis eo !*

Erer : *Degouezhet omp er bloavezh 3000.*

Kaou : *Er bloazvezh 3000.*

An eil pezh-c'hoari (9 taolenn) a zo "Beaj Maelduina". Savet e oa bet evit Euroskol 88 e Brest. Holl skolioù Diwan o deus kemeret perzh, 250 a vugale war al leurenn a-gevred gant o skolaerien, kaset en dro gant Ar Vro Bagan.Ur plac'h vihan, Maelduina, a zo o vont da saveteiñ he breur Brandan, lonket gant un aerouant, an Amboubal. Ur veaj vurzhudus ivez.

An titl **"A dreuz ar bed"** a zo re verr ! Gwelloc'h e vije bet "a-dreuz ar bedoù"... Rak kaset omp pell diouzh hor bed-ni, pell diouzh an tamm douar patatez-mañ, evel ma lavarfe Goulc'han Kervella. Beajoù a-dreuz faltazi ar Gelted. Da skouer :

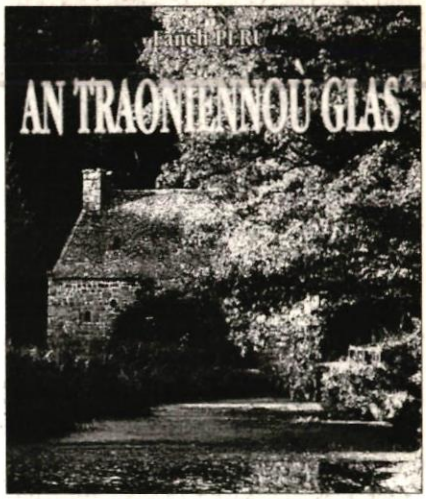
Kaou : *Ha c'hwi a oar pele'h emañ Vleago ?*

An Den Bras : *Feiz ya vat ! Vleago a zo daou vil vloaz ha daou vil lev ac'han !"*

Ul levrig plijus da lenn. Dreist-holl evit ar re o deus bet dija an eurvad da arvesriñ ouzh ar pezhioù-c'hoari-se. Plijus memes tra evit ar re all, sikouret ma vint gant un nebeud luc'hskeudennoù.

Glaoda MILLOUR

A-dreuz ar bed. Ar Vro Bagan-Goulc'han Kervella. Skol Vreizh. 20 Straed Kersko 29600 Montroulez. 78 p. 45 lur (+ 10 % mizoù-kas).



Al Liamm Niverenn 278-279

Gortoz e rank peurliesañ lenner ar gelg'hgelaouenn evit kaout e niverenn. Da nebeutañ devo bet en taol-mañ ur pikol hini zoubl, 128 pajenn enni. Dek danevell a zo e-barzh, daou bennad buhezskridel ha div studiadenn.

Eus ar vuhez a-vremañ ez eus kaoz e kalz skridoù, ha n'eo ket c'wek atav an avel o tremen eno : **Ugent lur a roi din**, gant Kristian Brisson ; **An treizh**, gant Jean-Yves Charreteur ; **Divroet**, gant Annaig Renault ; **C.P.C.**, gant Jakez ar Borgne ; **An niver aour**, gant Alan Dipode. Garvoc'h eo c'hoazh istorioù Goulc'han Kervella (Nozvezh ar Pellgent) hag Alan Botrel (Laila), hag int o taolennañ un amzer-da-zont tost deomp. Troidigezh Mark Kerrain diwar Guy de Maupassant (Ar follez) ne zegas ket kenebeut al laouenidigezh. Gwelloc'h e tenn al lenner e alan pa ya gant skrid Per Diolier (Skol noz) hag hini Reun ar C'halan (Adskeudennoù), pe c'hoazh gant studiadenn Filip Lannuzel diwar-benn chapel Sant-Joua (Porched mab-den).

Pennadoù a zo diwar-benn tud aet da anaon (Si-Mohand), buhez ar barzh kabilat, gant Lann Tangi ; Marventez ur studier, Tangi Peyretout, gant Fransez Favereau ; E koun Alan al Louarn, gant Per ar Bihan.

N'heller ket chom hep menegiñ studiadenn Yann Gerven (Geriadur Favereau) ha pennad-digeriñ Tudual ha Ronan Huon (Ur gerig a-raok) a zo ennañ "reflexionoù profitabl" evit an danvez-skrivagner, war an diaes ma 'z eo da vestroniañ da vat ar yezh ha da chom hep bezan intret gant levezon ar galleg. Evel boaz ez eus meur a dra da zeskiñ diwar lenn an notennoù, a-hed 16 pajenn. (Rener : Ronan Huon ; koumanant, 150 lur da gas da Ber ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz 35400 St-Malo).

Krogenneg

Tro Breizh

Reconversion des sites militaires en Europe : Simeoni plaide la cause de Lorient

Le 15 juillet, Max Simeoni est intervenu en séance plénière du Parlement européen pour demander que Lorient bénéficie des crédits européens qui seront affectés, à partir du deuxième semestre 1993, à la reconversion de l'industrie des armements et des sites militaires en difficulté.

Un programme communautaire a été créé dans ce but cette année : KONVER. Depuis plusieurs années déjà, le groupe Arc-en-ciel et celui des Verts au Parlement européen demandaient la création d'un programme de ce type. En 1991 et 1992 ils n'avaient obtenu que partiellement satisfaction avec l'action spéciale PERIFRA (pour régions périphériques et activités fragiles). Dotée de 40 millions d'écus (1 écu = 7 F) la première année, puis de 50 la seconde, cette action n'était pas spécialement destinée aux zones militaires en difficulté. Cependant la ville de Brest, grâce à l'action énergique de sa municipalité, a pu en bénéficier. Lorient n'a pas obtenu un centime, faute d'être intervenu auprès de Bruxelles.

Avec KONVER, l'intervention de la Communauté est d'une autre dimension. Consacré exclusivement à la reconversion de l'industrie et des sites militaires en difficulté, ce programme est doté de 130 millions d'écus en 1993 et sera probablement prolongé jusqu'en 1977.

A la demande de l'UDB, Max Simeoni est donc intervenu, en présence du commissaire européen en charge du programme, pour plaider la cause de Lorient. Voici le contenu de son intervention :



A propos du Festival interceltique

J. Guégan, conseiller municipal de Lorient, écrit à M. Jacques Toubon

Monsieur le Ministre,

La subvention de l'État pour le Festival interceltique de Lorient ne représente, d'après ses dirigeants, que 15.000 F.

Cette somme paraît dérisoire aux habitants du Pays de Lorient et surprend plus d'un festivalier occasionnel, car des études sérieuses ont estimé à 250.000 personnes la fréquentation de cet ensemble de manifestations. Votre aide, ramenée à chaque individu, représente donc 6 centimes dévalués pour 10 jours.

Pourtant, malgré un budget toujours très "serré", le festival a toujours tenté de réaliser des créations, dans un esprit d'ouverture à de nombreuses formes culturelles. Et le festival se passe dans une atmosphère sympathique, voire chaleureuse. On sort souvent heureux de ses spectacles et on n'a pas souvent l'impression de s'y appauvrir.

Certes, vos prédécesseurs ont été constants dans le mépris de la culture bretonne et celtique, malgré des promesses aussi généreuses que leurs décisions étaient mesquines. Cette lettre a pour objectif de vous proposer une expérience inverse ; puisque, à ma connaissance, vous n'avez rien compris, essayez donc la générosité, ou au moins l'égalité dans la fraternité.

En attendant des jours meilleurs, je vous renvoie la demi-douzaine de centimes qui m'ont été versés, indirectement, en tant que festivalier, et que je considère comme une insulte.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations.

J. GUÉGAN

Humeur

Léo Bouygues et Francis Ferré au Paradis ?

Les mêmes penseurs autorisés ont fait, à quelques jours d'intervalle, des commentaires tellement voisins après la mort du grand Léo et du petit Francis, qu'on se sent tout chose à refuser ce tour de consensus.

On veut bien que M. Bouygues ait montré beaucoup d'énergie, voire du talent dans son genre – y compris quand il s'occupait des orchidées.

Mais sa participation à une télévision d'abrutissement collectif ne mérite pas que des fleurs. Sa réputation de patron de choc a été confirmée par certaines interviews où il ne se gênait pas pour dire que si quelqu'un se mettait trop en travers de son chemin, il avait "des nègres et des chinois" qui pourraient s'en occuper.

On avait le droit d'aimer un peu, beaucoup, passionnément ou pas Léo Ferré, mais il proposait une autre image de l'homme, par sa musique et ses paroles.

Charles JAOUEN

IFFIG, au cours d'un voyage culturel vers les Pays de Boire, a appris que les vins de Loire et le muscadet ne se boivent pas dans le même verre. Il y a pourtant bien longtemps qu'on se tue à le lui dire ici !

IFFIG a lu avec intérêt ce titre d'Ouest-France, fin juillet : "En attendant les municipales à Vire, Olivier Stirn conseille les entreprises". Il y a retrouvé l'idée simple, mais tellement hors consensus, que les chefs d'entreprise ne sont pas tous des surdoués, puisqu'ils cherchent des conseils là où d'autres trouvent de l'andouille.

IFFIG félicite la rédaction du Figaro qui, fin juillet considérait que "les membres du conseil de la Bundesbank agissent comme des gérants de province". Reconnaître la supériorité de la province n'est pas si fréquent, mais quand le franc fort sur la main vous glisse...

L'Inde : un monde à découvrir

Suite de l'article d'Yves Jardinparu en juillet

Mais à côté de ces deux grandes religions existent d'autres groupes religieux, parfois vestiges des époques et des invasions antérieures. Les Chrétiens sont plus de trente millions et les églises chrétiennes sont pour certaines anciennes (l'apôtre Thomas aurait débarqué au Kerala en 52), mais pour la plupart liées à l'arrivée des colonisateurs européens sur les côtes de l'Inde.

Trois minorités religieuses sont plus anciennes et aussi plus restreintes : les Bouddhistes sont très peu nombreux et le bouddhisme, né en Inde, en a presque disparu. Les Parsis, descendants des Perses, actifs dans la région de Bombay, continuent à adorer le feu, symbole de la pureté, et à croire à un dieu du Bien et à un dieu du Mal. Les Jaïns, nombreux dans le Nord-Ouest de l'Inde, au nombre de quatre à cinq millions, pratiquent une religion ascétique, marquée par un très grand respect de la vie. Il y a également en Inde une minorité juive d'origine très ancienne.

Enfin les Sikks sont au nombre de plus de quinze millions implantés surtout dans le Pendjab, autour d'Amritsar où se trouve le Temple d'or ; leur religion est monothéiste comme celle des Mulsumans, mais le principe hindou de l'amour de l'être suprême (Bhakti) est la base de leurs pratiques spirituelles, bien qu'ils rejettent les pratiques antihumaines de l'indouisme et considèrent les femmes comme égales aux hommes.

Conflits et problèmes actuels

Il ne faudrait pas se représenter l'Inde comme le pays par excellence de la non-violence. La Partition en 1947 entre l'Union Indienne et le Pakistan, accompagnée de transferts de population, s'est faite dans le sang avec d'atroces massacres entre Hindous et Musulmans, qui ont fait des millions de morts. Depuis les violences meurtrières et sanglantes, dues à des conflits ethniques, religieux ou sociaux n'ont jamais cessé.

L'Inde est un État fédéral, formé d'États ayant chacun leur propre gouvernement et de territoires directement administrés par le gouvernement fédéral de Delhi. Celui-ci peut prendre le contrôle d'un État lorsque le fonctionnement de son gouvernement est rendu impossible par une crise politique.

Actuellement l'Inde compte 25 États et 6 territoires. Après 1953 la carte politico-administrative a été réorganisée en fonction de critères linguistiques et avec la création de nouveaux États. Cela a abouti aussi au morcellement des zones stratégiques du Pendjab au Nord-Ouest et de l'Assam du Nord-Est.

Dans différentes parties de l'Inde se développent des mouvements en faveur de la création de nouveaux États, voire de l'indépendance. En Assam, presque isolé du reste de l'Inde par le Bangla Desh, des populations montagnardes ont mené une véritable guerre jusqu'à la reconnaissance de deux États Nagaland et du Meghalaya. Depuis 1987, s'est développé en Assam, la revendication d'un État bodo en prenant une tournure violente. Dans la même région se développe la revendication d'un Gurkhaland autour de Darjeeling. D'autre part l'arrivée de migrants venus du Bengale a entraîné l'opposition des Assamais et provoqué des massacres. En dehors de l'Assam, au Nord-Est du Deccan, les populations aborigènes revendiquent la création du Jarkhand. Mais deux autres graves problèmes se posent, celui des Sikhs et celui du Cachemire.

Depuis 1982, une partie des Sikhs revendique l'indépendance complète d'un État sikh indépendant, le Khalistan. L'État d'urgence est proclamé en 1983. En 1984 le Temple d'or est pris d'assaut, ses défenseurs massacrés, ce qui entraîne l'assassinat du Premier ministre Indira Gandhi, suivi d'émeutes au cours desquelles 2.000 Sikhs sont tués. Même si le siège du Temple d'or est levé en 1989, le problème n'est pas véritablement résolu ; de 1983 à 1991 le conflit a fait environ 15.000 morts dont plus de 5.500 en 1991.

Depuis le début des années 1990, la question du Cachemire ressurgit. L'Inde n'a jamais reconnu la souveraineté du Pakistan sur la partie du Cachemire au Nord de la ligne de cessez-le-feu de 1949, et n'a jamais accepté d'organiser un référendum dans la partie sous son administration, à la population en majeure partie musulmane, travaillée par la montée de l'intégrisme. Un mouvement se développe en faveur de l'indépendance ou du rattachement au Pakistan. Les attentats se sont multipliés, la répression indienne est brutale, les Hindous quittent la région. La crise du Cachemire, non résolue, crée un risque de nouveau conflit avec le Pakistan, accusé d'attiser le brasier.

Le renouveau du fondamentalisme ou de l'intégrisme hindou est une autre cause de désordres et de violences. Il est marqué par la montée du Bharatiya Janata Party (BJP), formation hindouiste de droite et par le rôle d'organisations extrémistes comme la Vishwa Hindu Parishad (VHP), c'est-à-dire le Grand Conseil hindou mondial.

Bien sûr il y a souvent eu des incidents entre Hindous et Musulmans, mais l'Inde gardait l'image d'une société laïque où régnait la paix religieuse. Cela semble maintenant appartenir au passé. L'affaire d'Ayodhya en est le meilleur exemple. A partir de février 1989 est lancée une gigantesque campagne pour la restitution aux Hindous, du site d'Ayodhya (Uttar Pradesh), considéré comme le lieu de naissance du dieu Rama et où une mosquée a été construite au XVI[e] siècle. Déjà des affrontements ont fait en 1990 des dizaines de morts, lors de tentatives de construction d'un temple à Rama. Mais les choses sont allés beaucoup plus loin il y a quelques mois avec la destruction en décembre dernier de la mosquée d'Ayodhya par les fanatiques hindous. Cela a entraîné des émeutes dans des dizaines de villes, avec des centaines de victimes. Le gouvernement a dissous les assemblées de trois États contrôlés par le BJP et interdit ses manifestations. Le calme n'est pas revenu pour autant, d'autant plus que l'attentat de Bombay en mars dernier attribué à des mafieux musulmans ayant fait des centaines de morts, a fait rebondir la tension. L'Inde n'est sans doute pas au bord de l'éclatement, mais l' "harmonie communautaire" est morte. Les Musulmans recommencent à émigrer. Là aussi le gouvernement indien voit la main du Pakistan, avec un risque de conflit.

Autre cause de violences, le problème des castes. Traditionnellement la société hindoue est divisée en quatre "varnas", celle des brahmanes chargés de la vie spirituelle, puis celle des "kshatriya" (guerriers et gouvernants), celle des "vaishyas" (commerçants et agriculteurs), et encore plus bas celle des "shudras" (travailleurs agricoles et artisans). Les intouchables, exerçant des tâches considérées comme impures, sont exclus de ce classement. Cette division n'est pas seulement due à une fonction sociale ; elle recouvre aussi des différences ethniques : les Brahmanes peuvent être d'origine aryenne, les rois et princes dravidiens ont été souvent rangés dans les "kshatriyas", les Dravidiens vaincus réduits en esclavage ont été ensuite considé-

Suite page 18

rées comme des "shudras". En général aussi plus on va vers le Sud, et plus on descend dans la hiérarchie sociale, plus la peau s'assombrit, traduisant une origine dravidienne.

Le changement de carte est impossible, d'autant plus que la vie présente est le résultat des actes de la vie passée et détermine la vie future ; ce qui fait aussi que l'on ne peut devenir hindou.

En principe le statut d'Intouchable est interdit depuis l'indépendance, ainsi que les différenciations en castes qui en réalité se sont maintenues. Les massacres d'Intouchables (ceux que Gandhi a voulu défendre en les appelant les Harijan, les Enfants de Dieu), accusés d'avoir souillé des puits et autres lieux ne sont pas rares (1). La différenciation en castes s'accompagne d'inégalités sociales, les familles de brahmanes étant en haut de l'échelle sociale, les Intouchables parmi les plus pauvres (même si certains se sont enrichis). Mais en 1990 la décision du gouvernement de réserver 27 % des emplois publics aux membres des basses castes, a provoqué de violentes manifestations faisant des centaines de victimes.

La situation des femmes n'est pas brillante dans la société indienne et ce n'est pas le fait qu'Indira Gandhi ait été une des premières femmes à devenir chef de gouvernement (cela a ensuite été le cas au Sri Lanka, au Pakistan, au Bangla Desh) qui le fera oublier. Malgré la loi, les mariages d'enfants n'ont pas disparu. De nombreuses femmes sont victimes de mauvais traitements dans leur belle famille. L'immolation des veuves sur le bûcher de leur mari n'a peut-être pas totalement disparu ; si il a fallu adopter une loi en 1987 pour l'interdire, c'est que l'usage n'en avait sans doute pas totalement disparu.

Y.J.

(1) En 1989, plus de 14.000 cas d'atrocités contre des Intouchables ont été recensés, dont 479 meurtres et 759 viols.

Jean-Philippe Casabonne

Arrêté le 6 juillet 1987 par la police espagnole, condamné par l'Audiencia nacional de Madrid le 20 mars 1990 sur la foi d'un document qui jamais n'a été produit à l'audience, Jean-Philippe Casabonne aura passé 7 ans de sa jeunesse dans les quartiers de haute sécurité des geôles espagnoles pour complicité avec ETA.

Felipe Gonzalez avait bien "essayé" de tempérer les choses : il s'était dit prêt à accorder sa grâce à Jean-Philippe, à condition qu'il la demande. Il avait même convoqué Yves Jouffa, alors président de la Ligue des Droits de l'Homme, pour qu'il aille en prison transmettre cette proposition à Jean-Philippe. Mais demander une grâce, c'est se reconnaître coupable. Coupable de quoi ? Aux yeux de qui ?

Jean-Philippe ne comprenait pas. Pire ! Il se déclara solidaire des 700 prisonniers basques incarcérés en France et en Espagne. Et l'on fit payer à Jean-Philippe son intégrité morale : incessantes fouilles au corps, simulacres d'exécution, coups au corps, isolement carcéral, absence de soins médicaux, transferts de prison en prison, refus de visite à sa famille et aux amis au moment où ils se présentaient devant la prison... Le prix de l'innocence, et de l'engagement.

Jean-Philippe aurait pu bénéficier d'une remise de peine et être libéré au mois de juillet 91. Le pouvoir politique prit plaisir à la lui refuser : il sortira donc ce 25 juin 1993 après avoir accompli l'intégralité de sa peine.

Peut-être Jean-Philippe rentrera-t-il chez lui, à Pau, auprès de sa famille, peut-être préférera-t-il retourner à Bordeaux où il préparait en 1987 un Deug de sociologie ? Sans doute aura-t-il bien des choses à dire à son avocat, Jean-François Blanco, qui avait été interdit de plaidoirie lors du procès ; mais il s'inquiétera aussi de son autre avocat, Txemi Gorostiza, aujourd'hui incarcéré sur la base d'une conversation enregistrée dans le parloir d'une prison...

Après 7 ans d'enfermement, Jean-Philippe Casabonne verra que tout est resté en l'état : les attentats qui se poursuivent, les arrestations qui se multiplient, les procès dont l'on s'accoutume, une répression sauvage... Tout est resté dans l'état, à ceci près cependant : que le Pays basque est bien loin d'être aujourd'hui la seule nation d'Europe occidentale en guerre. La question de l'identité met l'Europe entière à feu et à sang et les politiques continuent à administrer leur foi aveugle en la répression pour ne pas voir la réalité.

Agur, Jean-Philippe ! Nous savons tous qu'il faudra du temps pour construire ta vie nouvelle. Fragile démesure de chaque aurore. Nous t'aiderons, n'aie crainte, à recommencer lentement dans l'air. Mais le temps du silence est rompu, le temps de la parole revenu, il faudra aussi que tu parles, Jean-Philippe, que tu dises comment aujourd'hui un garçon de 20 ans peut passer 7 ans de sa vie en prison sans que la preuve de sa culpabilité soit apportée. Que tu dises aujourd'hui comment un citoyen français peut passer 7 ans en prison sans que le pouvoir politique s'en émeuve. Que tu dises comment, au contraire, ce pouvoir politique a su tirer profit de cette incarcération pour intensifier se échanges économiques et passer maître de l'axe nord-sud de coopération européenne. Que tu dises enfin comment tu as pu passer 7 ans dans les quartiers de haute sécurité de ses prisons d'Espagne dont l'ONU, dans sa séance du 23 avril 1993 à Genève, a reconnu à la face du monde que l'on y pratique la torture et que les tortionnaires y demeurent impunis.

Sept ans dans les prisons d'un Etat tortionnaire. Pour délit d'opinion.

(Euskadi Europan. Comité de Solidarité avec Euskadi-Paris).

Gonzalez, les Basques et les Catalans

A l'issue des élections législatives, le PSOE ne dispose pas de la majorité au Congrès des Députés. Felipe Gonzalez a demandé à la CIU et au PNV de participer au gouvernement avec l'établissement d'un pacte de législature, ce que les nationalistes catalans et basques ont refusé.

Cependant les candidats socialistes à la présidence des deux Chambres ont été élus avec les voix de la CIU et du PNV, le 29 juin. Un membre du PNV est entré au bureau du Congrès des Députés au détriment de la Gauche Unie.

Le 9 juillet, Felipe Gonzalez a été élu à la présidence du gouvernement avec le soutien des nationalistes catalans et basques. Pour les députés de la CIU il s'agit d'un "acte en faveur de la stabilité" et non pas d'une contrepartie à des engagements des socialistes.

Les nationalistes catalans et basques ont refusé de faire partie du gouvernement formé après le vote d'investiture. Cependant ils semblent satisfaits des propositions socialistes, notamment sur la "coresponsabilité fiscale", c'est-à-dire la répartition de l'impôt sur le revenu (la CIU demande la rétrocession de 15 % de son produit). Ils pourraient revoir leur point de vue si les socialistes sont réellement disposés à élargir les compétences des 17 communautés autonomes.

A signaler enfin que le vice-président du gouvernement, Narcis Serra, ancien maire de Barcelone, représente l'aile du PSOE favorable au rapprochement avec la CIU. Va-t-on à terme vers un gouvernement commun PSOE-CIU de la Catalogne, comparable à l'entente PSOE-PNV au Pays Basque ?

Y.J.



La France et la question des minorités : Le point de vue du Conseil de l'Europe

Le 13 juillet à Strasbourg, la commission de la Culture, de l'Éducation et des Médias du Parlement européen rencontrait Catherine Lalumière, ancien ministre de François Mitterrand et depuis trois ans secrétaire générale du Conseil de l'Europe (l'Europe des 30 depuis l'adhésion récente de la Slovénie, de la Lituanie, de l'Estonie, de la République Tchèque et de la Slovaquie).

Max Simeoni, vice-président de la Commission parlementaire, a interrogé la secrétaire générale sur sa capacité à intervenir auprès des États qui se refusent à signer et à ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Voici la réponse de l'intéressée :

"Notre action en direction des États ne peut être qu'une action de persuasion ; l'action politique doit être menée par les élus de ces États en direction de leur groupement.

En elle-même la Charte du Conseil de l'Europe est un texte modéré, raisonnable, qui peut être accepté par tous les États du Conseil de l'Europe. Mais ce dossier des langues rejoint celui des minorités. Or la question des minorités est une question extrêmement difficile et cela pour deux raisons :

– premièrement le statut juridique et la situation réelle des minorités est très variable selon les États ;

– deuxièmement les conceptions de la société idéale ne sont pas les mêmes. En France, c'est une société nationale très homogène culturellement selon le principe très noble d'égalité. Mais il y a une conséquence : le droit à la différence est très difficile à admettre, on se heurte à la tendance à l'homogénéité et au nivellement qui est contraire à l'un des buts poursuivis par le Conseil de l'Europe : faire vivre et rayonner toutes les identités culturelles de nos États membres, y compris celles de minorités. Dans d'autres États, au contraire, on accepte tout à fait qu'il y ait plusieurs groupes, parfois de véritables nations qui cohabitent dans un même État (exemple : la Suisse)".

L'aveu de Catherine Lalumière, ancien ministre de la République française rappelons-le, a valeur d'accusation : la politique culturelle hégémonique de la France s'oppose à la philosophie pluraliste du Conseil de l'Europe. Mais il semble plus facile de tenir ce discours-là à la lumière de Strasbourg qu'à l'ombre de l'Élysée.

Ar Geder

On tue en Algérie

Trop de violences de par le monde savent aujourd'hui se faire discrètes, perfides, insidieuses, à tel point qu'elles n'atteignent guère nos consciences. Mohamed Boukhobza, Tahar Djaout, Mahfoud Boucebti, respectivement sociologue, écrivain, psychiatre (et pour ne citer qu'eux !...) viennent d'être les victimes de cette violence diffuse qui règne aujourd'hui en Algérie. Les intellectuels y sont désormais les hommes à abattre.

Parce qu'ils dérangent un pouvoir issu de 30 ans de parti unique qui, par son totalitarisme, ses abus, ses corruptions, a fomenté une situation inextricable.

Parce qu'ils luttent contre l'intégrisme qui se veut une réponse à la quête d'identité sociale et culturelle des Algériens et que la répression a peut-être fait basculer dans le terrorisme, ces hommes lucides, clairvoyants, soucieux de modernité et de démocratie sont désormais l'ennemi commun.

Le Comité international de soutien aux intellectuels algériens vient d'être créé à l'initiative de Pierre Bourdieu afin de rompre l'isolement et le silence.

A vos plumes, donc.

C. Sennator

CISIA, 105 Bd Raspail 75006 Paris.

Un militant corse tué par des militants corses

Après une longue période de silence (plusieurs semaines), la mort d'un militant corse a été revendiquée par le FLNC.

Pourquoi aussi tardivement ?

Un tel acte ne peut qu'entraîner le rejet, le doute, voire la récupération, sous diverses formes, par les services spécialisés d'en face, et des risques graves d'enlisement du combat pour la Corse dans un enchevêtrement de rancœurs et de vengeances personnelles au moment même où les forces corses évoluaient, difficilement, mais réellement vers une convergence.

A qui profite le crime ?

Gallo

Où en est l'enseignement du gallo en Ille-et-Vilaine ?

Alors que le statu quo était de règle ces dernières années en matière d'enseignement du gallo, 1993 donne quelques espoirs en Ille-et-Vilaine. Fort de l'expérience du groupe de travail sur le breton et conscient de la nécessité de se pencher sur le gallo, J.C. Ringard, inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine, entend travailler avec les associations et les enseignants de gallo au développement de l'enseignement de cette langue dans le département dans la perspective de la rentrée 1994.

L'enseignement du gallo en Ille-et-Vilaine aujourd'hui.

Au vu des enseignements dispensés à la rentrée 1992 (statistiques fournies par l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine), il apparaît que 15 écoles (maternelles et élémentaires), 3 collèges et 3 lycées dispensent un enseignement de gallo en Ille-et-Vilaine. Dans les collèges et les lycées, les effectifs sont stables depuis trois ans.

543 élèves du premier degré, à raison d'une heure en moyenne par semaine et par classe, reçoivent un enseignement de sensibilisation. Il s'agit des établissements des communes de Gahard, Hirel, Lassy, Loheac, Marcillé Raoul, Martigné-Ferchaud, Montours, Noyal-sur-Seiche, Rennes (école J. Rostand), Retiers, St-Marc Le Blanc et St-Senoux.

Dans le second degré, 3 collèges proposent un enseignement de gallo :

- La Binquenais à Rennes, 130 élèves du collège (5 classes de 6e) + 30 élèves de la SES, 9 h/semaine.
- Thérèse Pierre à Fougères, 10 élèves, 2 h/semaine.
- St-Brice-en-Coglès, 42 élèves (6e, 5e, 4e, 3e), 2 h/semaine.

Toujours dans le second degré, 3 lycées préparent l'option facultative de gallo :

- Montfort-sur-Meu, 68 élèves soit 4 groupes répartis sur la 1re et la Terminale, 8 h/semaine au total.
- Ile-de-France à Rennes, 104 élèves en terminale en trois groupes, 1 h/semaine/groupe.
- J. Cartier à St-Malo, 54 élèves en 1re et terminale, 2 h/semaine au total.

Un enseignement incohérent

La simple lecture des lieux et effectifs d'enseignement laisse apparaître des disfonctionnements. L'incohérence géographique est flagrante ; d'un niveau à l'autre, les établissements ne "s'alimentent" pas. Par exemple, les collégiens de Thérèse Pierre à Fougères ne peuvent pas actuellement envisager de continuer l'apprentissage du gallo au lycée. De même, les élèves du lycée Ile-de-France n'ont pas pu suivre de cours au collège. Le problème est le même du premier vers le second degré. Ainsi les forts effectifs touchés par l'enseignement du gallo au premier degré n'a pas été suivi ces dernières années de la mise en place d'enseignements en collèges.

Un autre dysfonctionnement touche aux contenus de l'enseignement dispensé. Dès sa mise en place, celui-ci a cherché à aborder l'apprentissage de la langue principalement à travers la valorisation des pratiques linguistiques existantes dans le milieu environnant de l'élève en essayant de sensibiliser les élèves à la distinction à faire entre les deux langues (français et gallo). Il s'est agi aussi (y compris au lycée) d'aborder les différentes composantes de la "culture gallaise" qui fait souvent partie de l'univers des élèves.

Toutefois, l'exigence en temps de ces démarches face à des plages horaires réduites, l'absence de cohérence géographique des sites d'enseignement à chaque niveau, et enfin l'insuffisante formation initiale comme continue des professeurs ont rendu quasiment inefficace l'enseignement de la langue. Il est ainsi quasiment de règle de rencontrer des élèves ayant passé l'option gallo au baccalauréat incapables de tenir une conversation de base. Difficile donc d'envisager à court terme des enseignements dans la langue, par exemple dans le cadre d'une filière bilingue.



Des propositions de l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine.

Début 1992, l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine avait déjà associé des professeurs de breton et des représentants du personnel de l'enseignement (syndicats) à une réflexion sur le développement de l'enseignement du breton dans le département. Suite au travail de cette commission, un protocole d'accord portant sur la période 1992-1995 a été signé le 26 mai 1992.

C'est suite à cette expérience et dans le contexte des orientations données par le ministre Jack Lang – qui ont incité l'association pour l'Enseignement du Gallo et Bertaeyn Galeizz à réclamer une concertation – que l'Inspecteur d'Académie adjoint au directeur des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine, M. J.C. Ringard, a tendu une perche au mouvement gallaisant.

En effet, le 10 mars dernier, une rencontre s'est tenue à l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine associant notamment J.C. Ringard, M. Evenou, inspecteur académique régional, l'association pour l'Enseignement du Gallo, des professeurs de tous les degrés, des représentants des associations Bertaeyn Galeizz , Dastum et La Bouëze, Jean-Loup Lecoq, chargé de mission Education-Culture à la DRAC, etc. A cette occasion, M. Ringard est intervenu pour faire connaître ses propositions pour l'Ille-et-Vilaine. C'était sans doute la première fois que les représentants du mouvement gallaisant entendaient des propos aussi ouverts et constructifs de la part d'un représentant d'une institution de l'Education nationale.

Considérant qu'il n'y avait aucune raison objective pour qu'on ne se penche pas sur une langue régionale telle que le gallo, J.C. Ringard a proposé la constitution d'un groupe de travail chargé de concevoir un plan de développement de son enseignement. Au terme des discussions, ce plan pourrait être formalisé par un protocole d'accord fixant les engagements mutuels et respectifs des parties. J.C. Ringard en a précisé d'emblée le cadre.

J.C. Ringard a proposé d'aborder ce développement sous l'angle qualitatif, en considérant le gallo comme langue véhiculaire, et sous l'angle de la cohérence entre les degrés, de la maternelle au lycée. Il a aussi exprimé la nécessité de se poser le problème de la (des) forme(s) d'enseignement à dévelop-per : initiation ? enseignement bilingue ? optionnel ? Il s'agira aussi de réfléchir à la localisation des éventuels "pôles" d'enseignement qui auraient une vocation expérimentale. En terme de contenus enfin, J.C. Ringard pose le problème de l'articulation entre l'enseignement de la langue et la valorisation de la "culture gallaise" dans les écoles. Enfin, J.C. Ringard a demandé au futur groupe de définir les besoins en matière de moyens : en information, en horaires...

Un groupe de travail à la tâche

De commun accord, un groupe de travail a été constitué de représentants :

- Des enseignants de gallo (élémentaire, primaire, collège, lycée ; IUFM).
- Des fédérations de parents d'élèves.
- Des personnels (syndicats).
- D'associations : association pour l'enseignement du Gallo, Bertaeyn Galeizz, Dastum, La Bouëze.
- D'équipements : Ecomusée de Montfort, Ecomusée de Rennes (1 par équipement).

Participent également aux travaux MM. Ringard et Evenou.

Une première réunion de ce groupe de travail s'est tenue le 7 avril 1993 à l'Inspection académique à Rennes. Celle-ci a porté sur un état des lieux. Lors de la prochaine rencontre, les membres du groupe devront arriver avec des premières propositions pour un plan de développement. Affaire à suivre.

Bertrand OBRÉ

Histoire

A Saint-Congard (56)
Le Synode de Coëtleu (848)

En 848, Nominoë, roi des Bretons, réunit un synode à Coëtleu, entre Vannes et Redon. Par ce synode, il impose son autorité à toute l'Église de Bretagne, la libérant de l'obédience française. Cette page mal connue de l'histoire de Bretagne mérite d'être développée.

1. Noménoë : Les Mérovingiens, souverains Francs, descendants de Clovis, n'avaient pas réussi à étendre leur autorité sur la Bretagne. Les Carolingiens, successeurs des précédents, ne réussissent, en ce qui les concerne, qu'à obtenir des soumissions partielles. Charlemagne décide alors de créer, sur les frontières du pays rebelle, cette "Marche de Bretagne", où commandera entre autres, le légendaire Roland, et dont l'un des buts est de contenir les Bretons à l'intérieur de leur patrie. 818 : les Bretons "bougent" (cela va devenir traditionnel...) le chef Morvan soulève le Vannetais. Il est battu. 824 : nouvelle insurrection, dans le Vannetais encore, conduite cette fois par un certain Guyomarc'h, ou Guiomar. Il est battu à son tour. Inquiet de la tournure des événements, l'Empereur Louis, dit le Pieux ou le Débonnaire, successeur de Charlemagne a alors cette idée de génie (croit-il) qui consiste à doter la Bretagne d'un Gouverneur qui, d'une part, ne semble pas hostile à la domination franque. Cet homme providentiel c'est Nominoë ou Noménoë. Noménoë est élevé incontinent à la dignité de Duc des Bretons. Tant que vivra Louis le Pieux, Noménoë "jouera le jeu" et se montrera loyal envers le pouvoir central. Mais la mort du Débonnaire va amener un éclatement de l'Empire : les innombrables pays réunis sous un seul sceau par Charlemagne sont partagés entre les trois fils du défunt : Louis le Germanique reçoit l'actuelle Allemagne ; Charles le Chauve, l'actuelle France, et Lothaire, une bande médiane entre les deux pays précités et qui s'étend des bouches de l'Escaut à l'Italie.

Noménoë estime alors que le moment est venu de secouer la Bretagne du joug de Charles le Chauve, le nouveau maître, qu'il ne veut pas reconnaître et à qui il n'a rien promis. La suite est connue : bataille de Ballon, près de Bains-sur-Oust, dans le pays de Redon : 22 novembre 845 : les Franks sont battus à plate couture. Noménoë prend Rennes, Nantes, pénètre en Anjou, dans le Maine, menace Chartres. La Monarchie bretonne est fondée.

2. Konwoïon : Depuis Charlemagne, l'Église de Bretagne était placée sous l'autorité de l'archevêque de Tours. Lorsque Noménoë gagne à Ballon, la situation dans le domaine ecclésiastique est la suivante : de tous les évêques de Bretagne, 4 demeurent résolument pro-Franks et n'admettent pas le nouveau régime : ce sont les évêques de Vannes, de Quimper, de Dol et de Saint-Malo. Comment, dans ce cas, le souverain breton va-t-il pouvoir faire consacrer sa royauté par l'Église ? (et c'est là une formalité indispensable...). Ici un nouveau personnage va entrer en scène. Il s'appelle Konwoïon. Il est le ministre et l'ami de toujours de Noménoë. Il est archidiacre de Vannes et fondateur de l'abbaye de Saint-Sauveur-de-Redon.

Konwoïon va tenir à Noménoë un langage qui dut être à peu près le suivant : "Vous voulez être sacré souverain des Bretons. Ce sacre ne peut avoir lieu sans l'assentiment de tous les évêques. Or, messeigneurs Suzamus de Vannes, Félix de Quimper, Léon de Dol et Salaün d'Aleth (Saint-Malo) s'opposeront toujours à cette consécration. Il faut donc trouver un moyen de vous débarrasser de ces "empêcheurs de tourner en rond"...

Manque le prétexte. Konwoïon va y pourvoir. Il lance contre les 4 prélats, une accusation de simonie ! Autrement dit : il leur reproche de faire commerce des biens de l'Église : "Ce sont des impies et des hérétiques. Ils livrent et vendent les saints ordres à prix d'argent !" Et l'abbé de Redon de conclure qu'il faut extirper cette hérésie du sol de Bretagne, sous peine de "voir la colère de Dieu et de tous les Saints tomber sur le pays"...

Noménoë passe alors aux actes. Les 4 évêques sont invités à venir se justifier devant une assemblée de canonistes. Leur défense est pauvre : "Nous n'avons pas vendu les Ordres à prix d'argent. Nous avons seulement reçu des prêtres une "marque d'honneur" (entendez : "un petit cadeau" ... le distinguo est subtil... Et on voit là que l'accusation du futur saint Konwoïon n'a pas été lancée à la légère... il faut saisir le Pape. Les évêques de Vannes et de Quimper seront chargés de la défense. Konwoïon soutiendra l'accusation. Mais sa mission ne s'arrête pas là : il doit encore obtenir du pontife romain l'autorisation pour Noménoë de se faire sacrer et de porter une couronne d'or....

... Le pontife romain, entendant le ministre porter la terrible accusation, est atterré. Trafiquer les choses Saintes !... Vendre les Ordres !... Léon IV n'en croit pas ses oreilles !...

Il faut sévir. Un synode est réuni. Konwoïon présente son affaire magistralement. Quant à la Défense, les excuses qu'elle avance sont jugées sans valeur. Les 4 accusés sont déclarés coupables. Et le synode romain de conclure : "Tout évêque ayant conféré les Ordres à prix d'argent doit être déposé de son siège et remplacé par un autre titulaire"...

Konwoïon peut être fier de lui. Mais sa mission n'est pas achevée. Il lui faut encore obtenir du Pape la reconnaissance par l'Église de Noménoë comme chef des Bretons.

Léon IV n'a rien à refuser à celui qui vient de démasquer les odieux Simoniaques : il "reconnaît" Noménoë, et l'autorise de surcroît à porter une couronne d'or, ce qui en fait l'égal d'un roi !...



(Histoire de Bretagne, Abbé Poisson), Coop Breizh.

Mission accomplie, Konwoïon quitte Rome. C'est alors que le "Deuxième Bureau" français du roi Charles le Chauve passe à l'action. Le Roi a, en effet, des agents dans la cité pontificale et ceux-ci n'ont pas lieu d'être satisfaits du succès des Bretons... Ils vont, en conséquence, œuvrer auprès du Pape, pour réduire à néant les efforts de l'abbé de Redon...

Leurs tractations aboutiront : Léon IV cédant à leurs instances, va envoyer aux évêques de Bretagne une lettre qui tout en maintenant la condamnation lancée contre les Simoniaques, ajoute qu'un évêque ne peut être jugé, condamné, déposé, que par un tribunal composé d'au moins 12 de ses pairs !... Autrement dit : "Si les quatre évêques sont coupables de simonie, ils doivent être déposés ; mais moi, Léon IV, ne veux pas me charger de cette déposition. Trouvez 12 prélats qui accepteront cette besogne !"... C'est du jésuitisme avant la lettre, et un revirement complet de la situation... Voilà Noménoë dans un grand embarras : il sait qu'un tel tribunal est impossible à constituer ; il ne trouvera jamais 12 prélats gagnés à sa cause.

Nos Seigneurs de Vannes, de Quimper, de Dol et d'Aleth se croient sauvés... C'est mal connaître Noménoë...

3. Le Synode de Coetleu (prononcer : Cott-Leu) : Il y a, sur le territoire de l'actuelle commune de Saint-Congard, dans le Morbihan, à 32 km de Vannes et à 26 km de Redon, un lieudit "Coëtleu". Cette région appartient à la Haute-Bretagne. Elle est aujourd'hui "débretonnisé", mais à l'époque qui nous intéresse la langue bretonne y avait encore droit de cité, parallèlement au roman. D'où ce nom, "Coëtleu", le Bois du loup. "Coët" est breton (koat = bois), 'Leu" est roman. Au IX[e] siècle, Coëtleu abrite un château. Il n'en reste rien aujourd'hui. Ses pierres et celles de ses murailles ont servi, dans le voisinage, à la construction de granges et de maisons d'habitation...

Suite page 22

Le Synode de Coëtleu (848)

(suite)

C'est au château de Coëtleu que Noménoë décide en mars 848, de jouer son va-tout. Il réunit un Synode composé d'évêques, de comtes, de Tiers (chefs de guerre), d'abbés, c'est-à-dire de toutes les notabilités de Bretagne. Les 4 simoniaques sont amenés devant ce Tribunal. La scène a été savamment orchestrée. Dès qu'ils paraissent, des cris fusent de tous côtés : "Vous n'êtes plus dignes d'être évêques"... "Avouez vos fautes"... "Démettez-vous"...

Effrayés de cette explosion, noyés de honte, les malheureux avouent tout, déposent leurs anneaux et leurs crosses, insignes de l'épiscopat, et s'enfuient à toutes jambes... Ils trouveront asile auprès de Charles-le-Chauve.

...Selon d'autres historiens, dont Pitre-Chevalier, les choses se sont passées un peu différemment : Noménoë réunit les coupables avant le synode et leur dit : "Avouez vos fautes lorsque vous comparaîtrez devant vos juges, et alors on vous laissera mourir sur vos sièges". Et cet auteur d'ajouter : "Les évêques avouent... et sont dégradés à l'instant même !".

4. Conclusion : Une des premières conséquences du Synode de Coëtleu fut la création des Évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier, et surtout l'érection de l'évêché de Dol, dont le titulaire avait été remplacé, en Archevêché-Primatiat de l'Église de Bretagne. Le pays échappait à l'autorité de la métropole tourangelle, le chef de l'Église bretonne se trouvait en Bretagne et non hors de Bretagne. Et puis, conséquence politique, Nominoë allait recevoir l'onction sainte et la couronne devant tous les prélats réunis à Dol (848). Cette fois, il était vraiment consacré Duc et Roi des Bretons.

...Aujourd'hui, les Bretons n'ont pas oublié Coëtleu, qui marque un tournant dans leur histoire nationale. J'ai interrogé, en 1962, une paysanne du village. Elle m'a appris qu'on s'intéressait encore, de temps à autre, à ce qui subsiste des ruines du château. Un groupe folklorique en 1960 était venu en ces lieux mémorables, interpréter des danses bretonnes.

En juin 1967, c'est la "Société du Souvenir Breton" (Koun Breiz) qui vint apposer officiellement une plaque commémorative sur une vieille maison du village, et ce, en présence d'un grand nombre de personnalités bretonnes, civiles et religieuses, et des édiles locaux. Sur cette plaque, on peut lire : "Breiz da viken. Ici à Coëtleu, ancienne résidence du Roi des Bretons, Noménoë, Synode de l'Église bretonne. Création du Siège primatial de Dol et des Évêchés bretons. 848".

André Yann DENIS

Sources : Bulletin de la Société Archéologique du Morbihan, année 1958 (pages 71-73) : mémoire du Dr Fouquet.

– "Le Pont", bulletin de St-Congard, M. Tendron.

– La Borderie. – Pitre-Chevalier.

Pascal JAUGEON à Trévarez



Une exposition photos sera présentée à Trévarez, du 4 au 20 septembre , par Pascal Jaugeon, lauréat du prix Trévarez 92.

Le parcours extraordinaire de Pascal Jaugeon mérite d'être évoqué. Il participe certainement à la qualité de son travail photographique.

Dessinateur industriel, puis responsable de production de circuits imprimés au Pays de Galles, Pascal Jaugeon passe à la pratique du théâtre à Cardiff, puis à la danse contemporaine en Allemagne. Il crée et dirige à Strasbourg pendant trois ans le Centre international de rencontres artistiques. Pour revenir en Bretagne, il n'hésite pas à se faire... cuisinier ! Mais son expérience prolongée d'émigré l'a trop sensibilisé à la beauté de la Bretagne. Il fait de la photo amateur, puis devient photographe professionnel.

Cette multiplicité d'expériences lui donne une grande ouverture d'esprit : il cherche souvent à associer différentes formes artistiques. Lui-même musicien (guitare classique) et poète, il fait appel à d'autres artistes pour présenter ses expositions. Par exemple, à Trévarez, Patrick Ewen, Yves Brannelec, John Mollineux, un danseur africain, deux sonneurs bretons... Sa volonté de travailler en équipe apparaît constamment : il parle avec chaleur de ceux qui l'aident.

Ses photos témoignent d'une grande attention et d'une sensibilité vraie aux formes, aux couleurs et aux êtres en Bretagne ! Une dominante de noir et blanc consacré à la nature (surtout dans le Finistère) n'empêche pas certaines réalisations très convaincantes en couleur. Un lever de soleil dans la région des Abers – sans aucun trucage sur les couleurs – m'a particulièrement frappé, tant par la qualité technique que par l'opportunité du choix esthétique.

J'irai –une fois de plus – à Trévarez pour Pascal Jaugeon que l'on peut contacter à Saint-Renan (BP 87-29290 Saint-Renan, tél. 98.32.42.99) pour tous reportages, photos d'art, réalisation d'affiche...

Joël GUÉGAN

"Al Liamm"n° 278-279

Depuis quelques années, pour des raisons pratiques – et surtout économiques –, la livraison d'été de la revue bimestrielle *Al Liamm* couvre une période de quatre mois. Cette année, grâce à des concours financiers substantiels, il s'agit d'un véritable numéro double qui offre au public bretonnant une importante moisson de textes littéraires dus à 14 auteurs dont plusieurs noms nouveaux. En plus de ces nombreux contes et nouvelles on peut apprécier une importante analyse de Yann Kerven sur le dictionnaire de Frañsez Favereau où les qualités de ce nouvel instrument de travail sont mises en valeur avec compétence et esprit de pratique. Signalons à ce sujet qu'une réédition en format "de poche" est en cours de réalisation, en orthographe unifiée.

Les seize pages de notes en petits caractères apportent les informations et chroniques dont la connaissance est indispensable à qui tient à suivre les activités culturelles bretonnes.

Il peut sembler aller de soi de publier une revue littéraire en breton, mais quand on connaît les difficultés que l'actuelle période de crise impose à l'édition en général, il convient de souligner la somme d'efforts que cela représente : abonnements, dons et subventions, et bénévolat apportent une réponse au problème. L'année 1992 par exemple s'est traduite par 520 pages imprimées, dues à 43 auteurs différents. Il y a dans la collection d'*Al Liamm*, un patrimoine d'une qualité et d'une importance que les diverses bibliothèques se doivent d'accueillir.

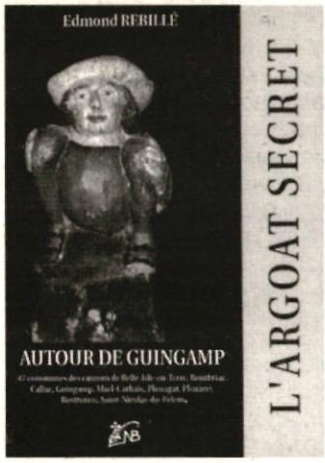
En dehors de la revue, les éditions Al Liamm viennent de publier un volume de 220 pages rassemblant les articles de Frañsez Kervella parus dans *Breiz Atao, Gwalarn* et *Galv* depuis 1930. Le travail de la collation a été réalisé par Per Denez qui l'a complété par d'abondantes notes fournissant toutes les précisions historiques indispensables au jeune public en particulier.

A.L.

(*Al Liamm*, revue culturelle bimestrielle dirigée par Ronan Huon. Abonnement annuel, 150 F, à adresser à Pierre Le Bihan, Ccp 167 20 W Rennes).

Livres

L'Argoat secret autour de Guingamp



Les éditions "Nature et Bretagne, de Spezet, viennent d'éditer un guide très intéressant consacré à 47 communes du centre ouest breton, dans sa partie des Côtes-du-Nord. Il s'agit d'un secteur peu touristifié, autour de Guingamp et de Callac et des cantons de Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Carhaix, Plouagat, Plouaret, Rostrenen et St-Nicolas du Pélem, c'est-à-dire en Haute Cornouaille et Trégor. L'auteur, Edmond Rébillé, qui a sillonné ce secteur comme médecin généraliste, puis comme président de syndicat d'initiative, est fils d'Argoat et il ressent vivement le déclin mélancolique de l'Argoat. "Aujourd'hui, l'Argoat est vieux, les pouvoirs publics, les édiles locaux ont tenté de le rajeunir en lui injectant quelques cellules agroalimentaires. Les résultats furent décevants. Quand les douleurs ou les soucis le tenaillent, l'Argoat courbe l'échine, marmonne puis se redresse, prend le ciel à témoin de ses déboires, sans recevoir d'autre réponse qu'une bourrasque, voire un cyclone..."

Après un petit sottisier des guides touristiques, qui depuis un siècle et plus ignorent très largement l'Argoat, l'auteur nous présente les 47 communes par ordre géographique avec leur nom en breton également. Une fiche encartée dans l'ouvrage donne la carte de cette partie de la Bretagne avec les grandes routes d'accès.

On y apprend pourquoi Belle-Isle se trouve dans la vallée et non sur le coteau. On fera connaissance avec la boule de granit de St-Michel en Louargat, avec les 321 mètres du Menez Kerespers en Plougonver-Loc Envel, Gurunhuel, Plourach, avec les marchands-compositeurs de Callac. Il ne s'agit pas d'une sèche énumération de curiosité mais d'une invitation permanente à observer, mieux connaître et aimer. L'auteur s'adresse certes aux touristes mais surtout aux Bretons, pour les engager à connaître, apprécier et à protéger leur patrimoine culturel. Les personnages ne sont pas oubliés, pas plus que les éléments d'histoire, de St-Herbot à Jean Kergrist.

A la fin de ces "leçons particulières, on trouvera un récapitulatif par type de curiosité qui montre à l'envi que l'Argoat des Côtes-d'Armor mérite d'être connu : 4 belvédères, 4 grandes vallées, 2 chaos de rochers, 5 séries de blocs erratiques, une douzaine de menhirs importants, 5 vestiges de mines, etc. Ce qui est tout aussi important, c'est ce qu'on y apprend sur la vie quotidienne et matérielle dans l'Argoat des années 90. A lire, donc (224 p., 130 F).

J.J.M.

Navigations/Mordeadennoù

Qui croyait que Beltan, hors l'œuvre écrit du peintre Maurice Le Scouézec, avait cessé d'éditer ! Voici un cahier de 126 pages de poèmes de Bertrand Borne, avec une version bretonne pour chacun d'entre eux, œuvre de Youenn Gwernig. Beltan et Borne nous avaient déjà donné un recueil de poèmes, il y a 6 ans ("à lire, dire ou crier"). La préface est de Glenmor soi-même !

Ce sont souvent des rêveries intimes que nous livre le poète, ce qui, chez les gens ordinaires, ne sort pas de l'esprit de celui qui les produit. La mer qui efface les pas, les empreintes, la barque qui passe les âmes, la fusion avec la nature reviennent souvent :

"J'ai été homme-arbre
et les oiseaux bleus ont
niché dans mes cheveux gris".

Il y a plus qu'une colère en ces poèmes, une sorte de tristesse accablée face au sort du pays et de ses habitants :

"J'ai vu / dans mon pays / les capricornes / manger les poutres des maisons / et les cerveaux des hommes."

Ou encore :

"J'ai vu / dans mon pays / le peuple détruit par le sabre / et le goupillon.
J'ai vu / dans mon pays / des gens heureux d'être détruits / que faire ?"

Le désarroi débouche sur la conviction.

"Ici, je suis toujours en Bretagne / Le cœur toujours aussi vif / Pour le pays de mes pères / Ici, je suis toujours sur la terre."

Et la sérénité se retrouve par les mots :

"Ici, la poésie est quotidienne / qu'elle n'a pas de nom. / Elle est simplement / l'ivresse heureuse du langage."

Ou encore :

"Ici la poésie est respiration / profonde première, primordiale / permanente et parfaite."

La musique des harpes, la mer, encore la mer, les îlots proches de la côte, le flux et le reflux, tout cela aide le poète, le nourrit, le vivifie.

"La harpe toujours accordée / joue l'aie calme du sommeil / berce les rêves insensés."

Les mots coulent, admirablement traduits en breton par le grand Youenn, avec une limpidité qui fait que, bien souvent, on lit le texte en breton aussi facilement que l'autre.

J.J.M.



L'Afrique
(de Maurice Le Scouézec)

Avec une grande rapidité, les éditions Beltan à Brasparts poursuivent la parution de l'œuvre écrit du peintre Maurice Le Scouézec. Ce nouvel ouvrage, intitulé "L'Afrique", n'est plus chronologique comme les deux précédents (1901-1917), mais thématique. Il s'agit de journaux de voyage au Soudan en 1928 et à Madagascar en 1930 et 1931. Le regard d'un Breton, libertaire, sur ce continent et le fait colonial ne manque pas d'intérêt. De nombreux croquis et quelques peintures donnent encore plus de réalité aux descriptions. Les réflexions de l'auteur sont une critique forte, violente et systématique parfois, de la civilisation occidentale et chrétienne et de ses œuvres, avec le reproche constant de détruire les civilisations indigènes.

P.B. Service

Fest-noz à Rennes

Samedi 2 octobre 1993, animé par Etienne Grandjean, les sonneurs du Pays Pourlet et les musiciens et chanteuses du cercle celtique de Rennes, à la salle polyvalente de Breteil.

à Mordelles (35)

Le cercle celtique de Rennes coorganise avec le centre culturel "Amocas" un fest-noz, samedi 11 septembre 1993, à partir de 21 h, animé par le groupe Carré-Manchot, E. Tanguy et R. Lelann (chanteurs de kan ha diskan) et les musiciens et chanteuses du cercle celtique de Rennes, au centre culturel Amocas à Mordelles.

à Ploërdut (56)

Samedi 11 septembre 1993, fest-noz à Ploërdut (56) avec Ar Re Yaouank et Tan-Ban-Ty, organisé par le comité des fêtes de Kernascléden.

...et à Landerneau

L'association humanitaire Bretagne Croatie Bosnie-Herzégovine organise un fest-noz de soutien aux peuples de l'ex-Yougoslavie, samedi 25 septembre, à 21 h, salle Le Family à Landerneau, avec Skolvan, les Sœurs L'Hour, Le Hir-Boderiou, Falc'hun-Bozec. Les bénéfices serviront au financement d'un convoi humanitaire en direction de l'hôpital de Mostar et à l'aide aux réfugiés de Tucepi.

Stage de musique

Le cercle celtique de Rennes coorganise avec l'école de musique de la Flume un stage de musique traditionnelle polyinstrumental, les samedi 2 et dimanche 3 octobre, de 14 h à 18 h.

Accordéon confirmé *E. Grandjean.* Étude du répertoire d'accordéon du Pays Pourlet (marche, mélodie, danse).

Accordéon débutant *P. Bardoul.* Étude de la technique de jeux.

Sonneur confirmé (par couple) : *Sonneurs du Pays Pourlet.* Étude du style et de la technique de jeux du Pays Pourlet.

Sonneur débutant : Etude de la technique de jeux des sonneurs de couple.

Pour tous renseignements. Tél. 99.14.81.74.

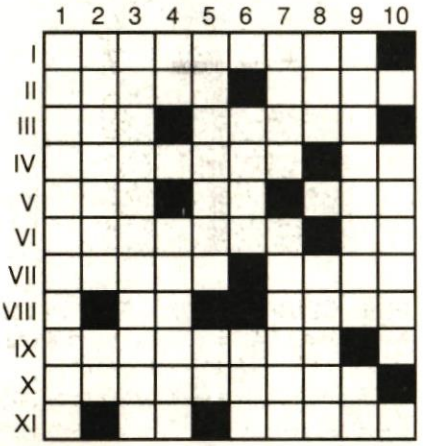
La Bretagne profonde

Une plaquette de 66 pages de présentation de la Bretagne vient de paraître aux éditions L'Étrave (en Vendée) sous la signature de Charles Homualk de Lille. D'emblée, l'auteur annonce qu'il ne traite que de la Bretagne bretonnante. Des notices succinctes sur les Celtes, les migrations, les 9 évêchés précèdent des présentations plus longues de la mythologie celtique et du druidisme (8 pages). Bigoudens, Cornouaillais, Léonards, Ouessant font également l'objet de quelques lignes, 10 pages sur les légendes. L'aperçu est bienveillant, très traditionaliste, un peu éloigné des préoccupations de la population. De bonnes photographies, des cartes, des dessins en font tout de même une introduction intéressante et parfois pédagogique (Le gwenn ha du). La présentation est très soignée (Diffusion Breizh).

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
BP 41 - 29870 LANNILIZ
ABONNEMENT 6 numéros : **75 F**

Mots Croisés n° 53 Bretagne-Celtie

(Certains mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Il est souvent considéré comme le "père" de la langue bretonne. – II. Cordage ; Qualifie parfaitement certain jeu de mots du "gros blond". – III. Lettres de Plélan ; Compositeur irlandais auteur de "Nocturnes" pour piano. – IV. Les écoliers ne souhaitent plus qu'il y en ait plus d'un par semaine ; Fin d'un appel de détresse. – V. N'est de trop qu'en un certain sens. Epelé : on peut y voir une fameuse "roche" ; Au-dessus mais à l'envers. – VI. Inutile d'y chercher la ville de Vannes ; Au commencement du jour. – VII. Devient bretonne à Saint-Mars ; Local commercial. – VIII. Au nom du fils en pays de Léon ; St Hervé, par exemple. – IX. Caractérise nos mois de novembre et de décembre. – X. Ont subi le sort d'Escoublac. – XI. Il épousa la fille d'André Breton (initiales inversées) ; Détruisit la première cathédrale de Nantes en 843 et faillit détruire l'actuelle en 1972.

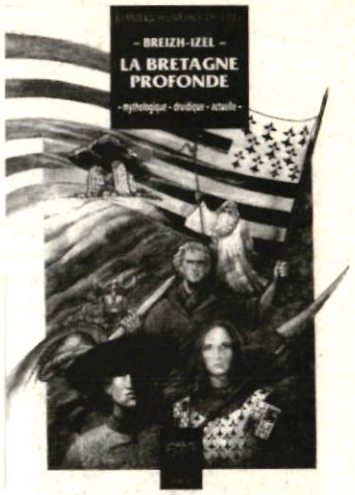
VERTICALEMENT : 1. Perpétue la mémoire de St Gwénolé. – 2. Evoluer comme la situation faite à notre langue ; Queue de poisson. – 3. Habitante d'une région blanche. – 4. Lisière ; Dans l'arrondissement de Châteaubriant. – 5. Comme l'arrivée de la TV pour l'activité de nos conteurs ; Sociologue né à St-Brieuc en 1870, il fut directeur de Normale Sup (Initiales). – 6. Voyelles ; Cours d'eau phonétique. – 7. ESUS, par exemple ; Des Eduens quelque peu troublés. – 8. On en trouve souvent au bord de l'eau ; Amateur de coques. – 9. Il fut un valeureux combattant, comme son nom pouvait le laisser prévoir ; Né en 1869, il fut un des disciples de Gauguin à Pont-Aven (Initiales inversées). – A été construit sur une île au milieu des marais salants.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 52

Horizontalement : I. Plancoët. – II. OON ; AU (A-us) ; Hep. – III. Nicodème. – IV. Tre ; Os ; OPE. – V. Cess ; Sole. – VI. Babord. – VII. Abri ; Nègre. – VIII. Teal ; Trion. – IX. Loti ; Eté. – X. Avé ; Unan. – XI. Ursidés ; L.G. (Louis Guilloux).

Verticalement : 1. Pontchâteau. – 2. Loire ; Bé ; VR (Hervé). – 3. Ancestrales. – 4. Ilo (Ilot). – 5. Cado ; Tud. – 6. Ouessantine. – 7. Ober ; AS (André Savignon). – 8. Théologien. – 9. Perrot. – 10. Epée ; DENEWG (Gwened).



Stage de danse

Le cercle de Rennes coorganise avec les Belluettes un stage de danse du Pays Pourlet, les samedi 2 et dimanche 3 octobre, de 14 h à 18 h.

Influencé par le Pays montagne et le Pays vannetais, le Pays Pourlet possède un patrimoine très riche de danses avec notamment la gavotte sautée, sans oublier toutes les danses jeux.

Pour tous renseignements, Philippe Ramel 99.14.81.74.

Musiques celtiques

Après le Pays de Galles, retournons cette fois vers l'Écosse et l'Irlande, où la production musicale actuelle ne souffre pas d'essoufflement (c'est le moins que l'on puisse dire) ; en témoignent les nombreuses parutions reçues ces derniers mois.



BATTLEFIELD BAND - QUIET DAYS (Temple Records Comd 2050 - Celtic Distribution).

Et tout d'abord nous évoquerons "Quiet Days", le dernier album du groupe écossais Battlefield Band (qui en a déjà 14 ou 15 à son actif). Ce groupe qui a connu, comme beaucoup d'autres de nombreux changements internes, a semble-t-il trouvé depuis l'album "New Spring" paru en 1990, une certaine maturité musicale, et un son nouveau.

C'est en effet l'impression générale qui se dégage à l'écoute de cet album qui, en 12 morceaux, nous donne à entendre aussi bien des airs traditionnels que des compositions plus récentes des divers membres du groupe. Il convient ici de souligner l'étendue de leur inspiration, alliée à la richesse de leur jeu musical.

Au passage vous pourrez apprécier la dextérité de Iain Mac Donald à la cornemuse des Highlands, notamment dans "The Blackberry Bush" ou dans "Rocking The Baby", ou la virtuosité du (jeune) John Mc Cusker au fiddle dans "Miss Sharon Mc Cusker" ou "The Keep Left Sign". Comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années.

Un disque excellent à consommer sans modération !

CEOLBEG - SEEDS TO THE WIND (Greentrax Records CDTRAX 048 - Celtic Distribution).

Ceolbeg, un autre groupe écossais, dont la création remonte à quelques années déjà, a produit jusqu'à présent deux albums ; un troisième doit sortir au début de l'été. Sous sa forme actuelle

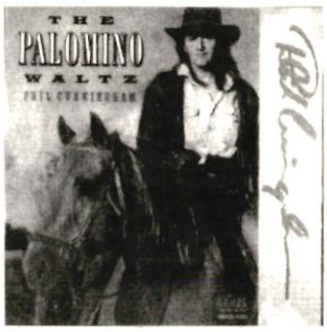


depuis 1991, ce sont cinq musiciens de talent, dont la harpiste Wendy Stewart, qui joue du clarsach, la fameuse harpe écossaise.

La rencontre d'instruments aussi variés que la cornemuse des Highlands, la flûte, la harpe, la guitare ou les claviers, joués avec brio, produit un son unique et captivant. Ajoutez-y le talent de chanteur et de compositeur de Davy Steele et cela vous donne la qualité de l'album "Seeds to the Wind", que je ne peux que vous recommander.

En effet cet album comprend un juste équilibre de chansons et de morceaux instrumentaux. Vous aimez les instrumentaux ? Écoutez donc "The Coupit Yowe" ou encore "Mazurka Set" où vous aurez la surprise de reconnaître une danse du Morvan. Vous préférez un rythme plus lent ? Laissez-vous bercer par le clarsach de W. Stewart sur "Glenlivet".

Enfin si vous appréciez la poésie, vous ne résisterez pas à l'interprétation pleine de sensibilité de "A' the Airts", un texte de Robert Burns, le grand poète écossais. Si vous ne connaissez pas encore ce groupe, qu'attendez-vous pour vous procurer "Seeds to the Wind" ? Gageons que le CD à venir sera encore meilleur.



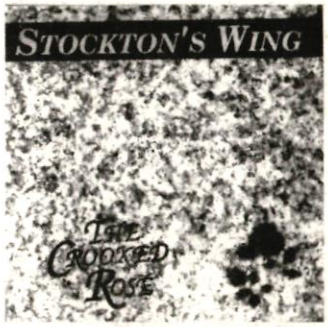
PHIL CUNNINGHAM - THE PALOMINO WALTZ (Green Linnet Records GLCD 1102 - Celtic Distribution).

Restons encore en Écosse avec Phil Cunningham que l'on connaît par ailleurs pour avoir été l'un des piliers de Silly Wizard, le groupe phare écossais des années 80. Puis, tout en jouant dans le groupe irlando-écossais Relativity, il a sorti deux albums en solo, "Airs et Graces" et "The Palomino Waltz".

Ce dernier est un magnifique ensemble de compositions principalement écrites par Phil, présentées ici avec toute la vivacité et la sensibilité auxquelles il nous avait habitués avec Silly Wizard. Comment ne pas se laisser aller à fermer les yeux et à rêver aux sombres collines des Highlands en écoutant "The Palomino Waltz" qui donne son titre à l'album. Puis plonger vers la superbe vallée de "Glen Affric", à l'ouest du Loch Ness.

Enfin laissez-vous transporter dans une suite de reels endiablés où l'accordéon de Phil et le fiddle d'Aly Bain se répondent avec brio. Et ne parlons pas des slow airs comme "The Ross Memorial Hospital" à la mélancolie poignante.

Quel dommage que Phil Cunningham ait (provisoirement) délaissé la musique, pour se consacrer à la production d'autres artistes, notamment Altan, Dolores Keane ou encore les Wolfstone. Espérons que cette éclipse sera de courte durée.



STOCKTON'S WING - THE CROOKED ROSE (Tara Records CD 3028 - Celtic Distribution).

Traversons maintenant la mer d'Irlande, pour retrouver le groupe Stockton's Wing qui vient de sortir il y a quelques mois, son 7e album "The Crooked Rose". Depuis sa création en 1977 à Ennis, dans l'ouest de l'Irlande, voilà un groupe qui a connu quelques transformations, tant au niveau de ses membres que du style musical, l'une entraînant l'autre. La dernière en date, début 91, a d'ailleurs vu la disparition de la batterie et de la guitare électrique, le groupe retrouvant un son plus acoustique.

"The Crooked Rose" est un album qui, en douze morceaux originaux, met en valeur le talent et la virtuosité de chaque musicien. Nous avons là une musique irlandaise contemporaine, racée, composée en grande partie par les musiciens eux-mêmes, mais qui a su toutefois conserver l'authenticité de la musique traditionnelle.

Les reels et les jigs y alternent donc avec les compositions du chanteur Mike Hanrahan. Écoutez "Some Fools Cry" ou "Black Hill", c'est plein de fraîcheur et agréable à écouter. Quant aux reels joués au fiddle par Maurice Lennon, ils vous donnent irrésistiblement des fourmis dans les jambes.

Un disque vivement conseillé.

Philippe COUSIN

Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton (Kevredigezh an tiegezhiou evit kelennadurezh ar brezhoneg-KTKB)

Vers la fin du ghetto ?
10.000 élèves bilingues dans 10 ans dans les écoles publiques

Il y avait à la rentrée scolaire de 1992, 1.700 élèves inscrits dans les classes bilingues des écoles publiques, privées et de Diwan. En supposant une progression annuelle des effectifs de 20 % au cours des dix prochaines années on compterait environ 10.000 élèves dans toutes les écoles et 4.000 dans les écoles publiques.

Objectif 10.000 élèves

L'Association des Parents d'élèves pour l'enseignement du breton (APEEB/KTKB), considérant que cette perspective est nettement insuffisante pour la langue bretonne, a décidé de se fixer pour objectif d'atteindre le chiffre de 10.000 élèves bilingues dans les écoles publiques au terme de dix années, soit à la rentrée scolaire de l'an 2002. Cet objectif implique une progression annuelle d'environ 30 %. En supposant que dans la partie bretonnante l'effectif actuel de la maternelle au lycée relevé dans l'enseignement public reste à son niveau actuel, soit environ 180.000 élèves, le taux du bilinguisme scolaire serait de 5,5 %. Les enquêtes réalisées pour connaître le nombre d'élèves intéressés par le bilinguisme révèle un taux minimal de 10 %. Cependant il y a lieu de tenir compte, avec un taux comme celui-ci, de la difficulté qu'il y a d'ouvrir une classe bilingue dans les petites écoles.

Développer l'environnement bilingue

Compte tenu du développement du bilinguisme observé jusqu'à présent en Bretagne cet objectif est ambitieux et implique de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prospection qui nécessitent des moyens financiers importants. C'est pourquoi l'APEEB/KTKB s'adressera aux collectivités locales pour financer notamment des campagnes de publicité à la télévision et à la radio et aussi pour développer un environnement bilingue. Il ne suffit pas d'apprendre le breton, encore faut-il le pratiquer. Les collectivités locales ont un rôle à jouer dans la signalisation, les formulaires et l'accueil bilingues. Une place beaucoup plus importante que celle qui est accordée au breton doit être faite à la télévision, à la radio et dans les journaux. Il faut faire en sorte qu'on puisse entendre, lire, écrire et parler breton. Les adultes aussi doivent se sentir concernés en l'apprenant s'ils l'ignorent et en le pratiquant s'ils le connaissent. Des actions communes seront aussi engagées avec les enseignants du breton et les parents des autres écoles pour résoudre les question de formation des maîtres, de matériel pédagogique...

L'Education nationale sera-t-elle à la hauteur ?

Si l'objectif de 10.000 élèves bilingues est un challenge difficile pour les parents de l'enseignement public il l'est encore plus pour l'Education nationale qui devra avoir formé environ 400 instituteurs et professeurs pour répondre à la demande. Cettte administration n'affirmait-elle pas dans une circulaire de 1982 adressée aux recteurs et inspecteurs à propos des enseignements de langues et cultures régionales que "l'appareil de formation public doit, là comme ailleurs, prendre et assumer ses responsabilités. Il ne confiera à personne le soin de construire, de dispenser et de sanctionner ces enseignements". Quand on connaît les difficultés actuelles pour former quelques dizaines d'instituteurs on ne peut être que dubitatif sur la volonté et la capacité de l'Education nationale à former quelques centaines d'enseignants. C'est pourquoi l'APEEB/KTKB attache la plus grande importance à la formation des enseignants sans laquelle l'objectif qu'elle s'est fixé ne pourra être atteint.

Pour se former et gagner sa vie

Trop de parents ignorent les bienfaits du bilinguisme précoce reconnus par de nombreux psychologues et pédagogues. Apprendre le breton, seul bilinguisme "possible" en Bretagne et qui bénéficier d'un environnement culturel, constitue un outil pédagogique qui développe les facultés mentales de l'enfant. Les évaluations qui sont faites, et qui portent sur un nombre de plus en plus grand d'élèves, confirment les avis des spécialistes.

L'objectif que se fixe l'APPEB/KTKB nécessitera l'emploi de 400 enseignants dans le seul enseignement public. Le développement des activités autour de la langue bretonne créera d'autres emplois qui permettront à des bretonnants de gagner leur vie en raison de leur connaissance de la langue bretonne.

L'APEEB/KTKB pour aider

Bien qu'une filière bilingue sera ouverte à la rentrée scolaire prochaine à Sarzeau et à Plomeur (Pays bigouden), trop de villes bretonnes n'offrent pas la possibilité d'avoir un enseignement bilingue. Pour combler ces espaces, pour s'informer, pour ouvrir une classe bilingue dans l'enseignement public, l'APEEB/KTKB, 23 straed Marc Sanguy 22110 Rostren, tél. 96.29.23.33 est à la disposition des familles.

Bilan du questionnaire

En avril (déjà), nous vous avions proposé un questionnaire pour nous permettre de mieux situer les attentes des uns et des autres. La lenteur majestueuse des retours nous a incité à donner au maximum d'entre vous la possibilité de s'exprimer, en retardant ce bilan. Nous croyons utile de vous livrer les résultats bruts de décoffrage, exprimés en pourcentage pour éviter l'accumulation de chiffres. Vous constaterez que l'invitation à répondre *même de manière incomplète* a été très bien enregistrée... particulièrement pour la question des prélèvements automatiques. On se demande bien pourquoi, alors que les sondages restent très favorables à un personnage qui n'arrête pas de pomper automatiquement dans vos caisses !

1. Le constat

1.11 Êtes-vous abonné(e) oui : 89 non : 11

1.12 Lecteur (trice) occasionnelle(le) oui : 9 non : 59

1.13 Êtes-vous adhérent(e) UDB oui : 23 non : 73

1.2 Votre appréciation du PB/PV :

très satisfait(e) :	11
satisfait :	66
mitigé :	14
critique :	2

1.30 Lisez-vous le PB/PV à	100%	# 0%	50%	30 %
Réponses respectives :	29	63	6	2

1.31 Que lisez-vous régulièrement ?

Culture : 34 - Selaouit : 25 - Économie : 25 - Articles politiques : 23 - Édito : 2 - Histoire : 20 - Peuples du Monde : 18 - Nono : 14- Tro Breizh : 6

1.32 Quels articles éliminez-vous en général ?

Articles en breton : 43 (souvent avec un commentaire du genre : "mais je suis en train d'apprendre" ou "avec regret"...).

Articles longs (sur économie ou culture) : 23

1.33 Ce qui vous plaît, c'est :

	oui : 59	non : 25	absention : 9
la présentation			
les thèmes	84	2	5
les prises de position	84	5	7
le niveau de réflexion	70	2	14
le style	48	11	23
la partie bretonnante	45	18	27

Autres éléments positifs :

Existence et parution régulière : 14 - Nono : 11

1.34 Ce qui vous déplaît :

Avis très "dispersés", dont quelques-uns peuvent se regrouper autour de l'idée de critique "un peu dure" ou "polémique". Seulement 16 % de réponses à cette question complémentaire de la précédente.

2. Les souhaits

2.1 Sur la forme : amélioration de la présentation (aération, photos, couleurs...) : 34.

2.2 Sur le contenu : "revendications" très variées.

Quelques-uns demandent davantage d'information sur l'UDB, ses élus, son action, mais d'autres expriment un point de vue exactement opposé, en insistant sur "l'ouverture". Certains demandent plus de culture, d'autres plus de politique...

L'humour et les humeurs sont alternativement souhaités ou rejetés, avec la même fréquence et la même vigueur parfois.

3. Participation

3.1 Acceptez-vous de participer à la documentation de l'équipe presse ?

3.1 En découpant des articles dans les journaux : oui : 48

3.12 En amenant des informations oui : 50

3.13 D'une autre façon oui : 23

3.2 Accepteriez-vous d'écrire dans le PB-PV oui : 62

3.3 Disposez-vous de photos oui : 18

3.4 Accepteriez-vous un prélèvement automatique de votre abonnement : oui : 16 non : 16

L'équipe du journal remercie ceux qui ont bien voulu répondre au questionnaire, malgré sa présentation un peu rapide dans le journal et certaines ambiguïtés ou répétitions dues à certaines questions.

La proposition d'écrire éventuellement des articles dans le PB/PV va tout à fait dans le sens des souhaits de la rédaction : diversifier nos signatures pour éviter un ronronnement piégeant.

Que ceux qui disposent d'informations n'hésitent pas à écrire des articles-pas trop longs si possible, car nous manquons souvent de place. Même demande vers ceux qui disposent de documents photos portant sur tous les thèmes du journal, ou de simples photos de paysages, de bord de mer, de portraits si vous nous autorisez à les publier...

Excusez-nous de ne pas vous contacter personnellement aussi souvent que nous le souaiterions. Nous sommes tous des bénévoles, souvent déjà occupés par ailleurs !

* * * * *

Quelques allusions à des "attaques personnelles" nous ont beaucoup surpris. Le "Peuple Breton" se permet évidemment de citer des noms, pour poser de manière précise des problèmes politiques, mais ne dispose d'aucun service spécialisé dans le traitement des cas individuels. Certaines traditions du mouvement breton, liées à un individualisme bien connu peuvent survivre ici ou là, mais nous avons l'impression que depuis une trentaine d'années, en Bretagne, des efforts continus et non négligeables ont été faits pour sortir la réflexion collective des ornières passées. Nous n'avons pas l'intention de désigner par "monsieur X" tout personnage qui a des choix politiques ou des pratiques discutables, de notre point de vue. Entre nous, le dialogue peut être parfois vif. Cela n'empêche pas la volonté collective de participer à une construction aussi claire que possible. Sur tous les plans.

La tradition populaire bretonne passe par la franchise, non ?

QUAND PASQUA AMÉNAGE

Sous la pression des faits, l'opinion évolue favorablement à l'idée d'aménagement du territoire, malgré l'indifférence apparente du monde des médias ! (ce qui prouve au passage qu'avec son affiche "Paris nous pompe", l'UDB n'était pas du tout à côté de la plaque). C'est pourquoi le gouvernement s'est senti obligé de faire un footing du côté du département le moins peuplé, la Lozère, le 12 juillet. Certes il n'y avait que les deux tiers du gouvernement qui ont consacré un tiers de la journée à la question (la réflexion sur les problèmes locaux et la visite de la cathédrale ont été chronologiquement prioritaires...). Mais enfin !...

En tant que Bretons, nous n'avons pas à regretter que Pasqua s'occupe d'aménagement du territoire – ce qui peut avoir quelques retombées positives – plutôt que de son numéro habituel. Par réalisme, nous constatons aussi qu'il existe une solidarité de fait, dans la dynamique économique et politique entre la Bretagne et une bonne partie des régions ou pays de l'Hexagone, qui ont intérêt comme nous et avec nous, à réagir contre un centralisme rétrograde unique en Europe.

Certes, nous n'aurons pas le référendum sur ce problème, envisagé par Pasqua. Ce serait peut-être un trop joli cadeau pour lui, que ses "amis" du RPR n'ont pas envie de lui faire... Certes l'État ne promet que 67,5 milliards sur 5 ans à répartir entre les 22 régions, soit un peu mieux, malgré l'inflation, que les 51 milliards de 89. (On reste à environ 1 % du budget de l'État !)... Certes les entreprises publiques redéploient "5.500" emplois en Ile-de-France quand elles en décentralisent. 2.600 en "province" – une vraie provocation... Mais après un si long mépris pour cette question, constatons que l'opinion publique, a réellement imposé son retour à l'ordre du jour.

Ceci doit être pris en compte, comme un encouragement à un combat difficile – trop long aux yeux de ceux qui se découragent parfois. Mais qui va dans le bon sens ! Cependant, bien peu de choses nous paraissent acquises aujourd'hui, au niveau des retombées concrètes ! On fait comme Charles. On attend !

Un magnifique autocollant des peuples d'Europe



L'Alliance Libre Européenne regroupe une vingtaine d'organisations représentant, chacune un peuple de la C.E.E. Elle vient de rééditer le grand et bel autocollant en couleurs des peuples d'Europe, avec les drapeaux de ces différents peuples, de la Sardaigne à la Flandre en passant par la Bretagne. On peut se le procurer auprès du P.B. (B.P. 301, 22304 Lannion cedex) pour 10 F, port compris, et seulement 6 F par exemplaire supplémentaire, payables en timbres ou par chèque à l'ordre du "Peuble Breton". Nous donnerons le mois prochain les noms des pays que symbolisent chacun de ces drapeaux.

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme"**, 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent"**, D. Aupiais, 80 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'europe et à l'Ile-de-France"**, 30 F
- ❑ **"L'Europe régionale"**, P. Romus, 88 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"La Renaissance celtique"**, Alain Guillerm, 106 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, *Tout sur le breton, ou presque,* 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"An Traoniennoù Glas"**, Fanch Peru, 68 F
- ❑ **"Madeleine"** *Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 53 F*
- ❑ **"Bosnie Herzégovine une nouvell e Palestine !"** *35 F*

Bon de commande à recopier.
Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.